

Adoption du bill de la cité d'Outremont : • Le droit de vote aux locataires • Un parc sur les lots "8" et "9"

Par Jean-Marc LALIBERTE

QUEBEC. — Le Comité des bills privés de l'Assemblée législative a étudié hier pendant toute la journée le bill de la cité d'Outremont et a réussi à l'adopter après avoir apporté plusieurs amendements. La question épineuse des lots "8" et "9" du cimetière Mont-Royal et qui fait l'objet d'une dispute entre la cité de Montréal et celle d'Outremont, a été tranchée par une suggestion du ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois.

POUVOIRS ADDITIONNELS

Les pèlerinages annuels des municipalités seront moins nombreux à Québec

QUEBEC (DNC) — Plusieurs pèlerinages annuels des conseils municipaux à Québec, durant la session de la Législature, pourront être évités, prévoit-on, grâce aux amendements nombreux que le gouvernement veut apporter à la loi des cités et villes.

Le bill 38, modifiant la Loi générale des cités et villes a été déposé hier par le ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois.

Ce bill inclut dans la Loi générale une foule de pouvoirs que les cités et villes en développement étaient obligées de venir chercher chaque année au fur et à mesure que les besoins se faisaient sentir.

Le bill traite d'abord de tous les aspects des problèmes municipaux. Comprenant 44 articles, il donne des autorisations générales qui concernent la procédure de créer un fonds de roulement en touchant au zonage, à l'urbanisme, aux homologations, et même à l'octroi de subventions aux œuvres de charité ou artistiques.

Voici en résumé, les principaux effets de ce bill :

Il permet à une corporation municipale régie en partie par la Loi des cités et villes et en partie par une charte spéciale, d'obtenir par simples lettres patentes le remplacement de dispositions contenues dans sa charte sur les mêmes sujets ; de modifier la procédure concernant l'annexion d'un territoire en municipalité de cité ou de ville.

A l'avenir, la décision du conseil municipal concernant le changement de statut d'une municipalité devra être approuvée par les électeurs propriétaires.

en nombre et en valeur. Les membres du conseil de l'ancienne municipalité resteront en fonction jusqu'au mois de novembre de l'année qui suivra l'entrée en vigueur de la charte de la nouvelle municipalité et les officiers du conseil continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à leur remplacement.

Les subventions
La nouvelle loi autorisera toute corporation municipale à accorder des subventions à des institutions ou œuvres de charité, de bienfaisance, d'éducation, de formation de la jeunesse, d'initiatives économiques et généralement de bien-être social et de progrès culturel.

Les annexions
Ce bill modifiera la procédure en matière d'annexion de territoire de façon à ce que si le conseil d'une municipalité qui fait l'objet d'une demande d'annexion refuse en tout ou en partie la demande, l'annexion pourra néanmoins avoir lieu si elle est demandée par 75 p.c. en nombre et 50 p.c. en valeur des électeurs habitant le territoire dont on projette l'annexion.

La rémunération
Le bill 38 autorise la rémunération des membres du conseil

(Suite à la page 6)

Le comité a également décidé d'accorder le droit de vote aux locataires et il a gelé le zonage actuel pour une période de deux années.

Aucune maison d'appartements ou autre ne pourra être construite dans la partie du mont Royal formée par des lots appartenant à la Corporation du cimetière Mont-Royal et dont celle-ci veut se défaire.

Après une longue discussion au comité des bills privés de l'Assemblée législative qui a marqué l'étude du bill de la cité d'Outremont, le ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois a annoncé que le gouvernement interviendra directement en soumettant un bill à l'Assemblée législative prévoyant que les villes de Montréal et Outremont pourront acquiescer les lots "8" et "9" du cimetière Mont-Royal et ce exclusivement pour des fins de parc.

C'est un groupe de citoyens d'Outremont qui a soulevé le problème de ces lots ou des intérêts privés songeraient à ériger des maisons d'appartements de seize étages. Ces citoyens ont demandé, par la voie de leur procureur, Me Jacques Viau, que "l'exercice par la compagnie du cimetière Mont-Royal des pouvoirs qui lui ont été conférés par une loi datant de 1914 soit suspendu jusqu'au 1er juillet 1962".

Me Viau a expliqué que la situation est devenue très compliquée. En 1914 la Corporation du cimetière a obtenu le droit de disposer de tout ou d'une partie du territoire du cimetière. Or, dernièrement on a découvert que les lots "8" et "9", dont la Corporation veut disposer, sont situés ni dans Outremont, ni dans Montréal. Ils forment, selon les renseignements obtenus, un "No man's land".

La Corporation du cimetière Mont-Royal aurait reçu une offre de promoteurs qui veulent ériger sur ces terrains des maisons d'appartements de 16 étages. Les citoyens qui habitent en face du cimetière s'opposent à ce projet. Afin de permettre aux villes intéressées de faire des recherches plus poussées afin d'établir dans quelle ville sont situés les terrains, les citoyens demandent que la Corporation n'ait pas le droit de disposer de ces terrains durant les deux prochaines années. Si les recherches démontrent que ces terrains forment réellement un "no man's land" les villes de Montréal et Outremont pourront en venir à une entente qui permettra d'assurer la protection de ce territoire.

Le point de vue de Montréal

Me Philippe Beauregard, membre du contentieux de Montréal a fait valoir le point de vue de la métropole dans ce problème. Il a rappelé que les autorités municipales de Montréal considèrent que ces terrains devraient faire partie de leur territoire vu qu'ils sont non seulement à proximité mais traversés en partie par la voie Camille-Houde.

Actuellement, dit M. Beauregard, nous ne savons pas à quelle ville appartiennent ces terrains. S'ils forment un "no man's land" la Cité de Montréal voudrait annexer les parties qui seront vendues.

Dans les circonstances, M. Beauregard suggère que "la situation actuelle soit gelée de façon à empêcher toute construction qui ne permettrait pas à la Cité d'entamer des pourparlers avec les autorités du cimetière pour en arriver à une entente. Toutefois, selon M. Beauregard, le délai pourrait être d'un an seulement.

Le procureur de la Corporation, Me B. O'Connor a déclaré que sa cliente comprend très bien les appréhensions des citoyens et qu'elle est prête à coopérer dans toute la mesure du possible pour trouver une solution au problème. La Corporation favorise même l'idée de conserver au parc Mont-Royal ces terrains dont elle veut disposer parce qu'ils ne sont pas propices à l'entassement, étant formés d'un bloc de roc solide.

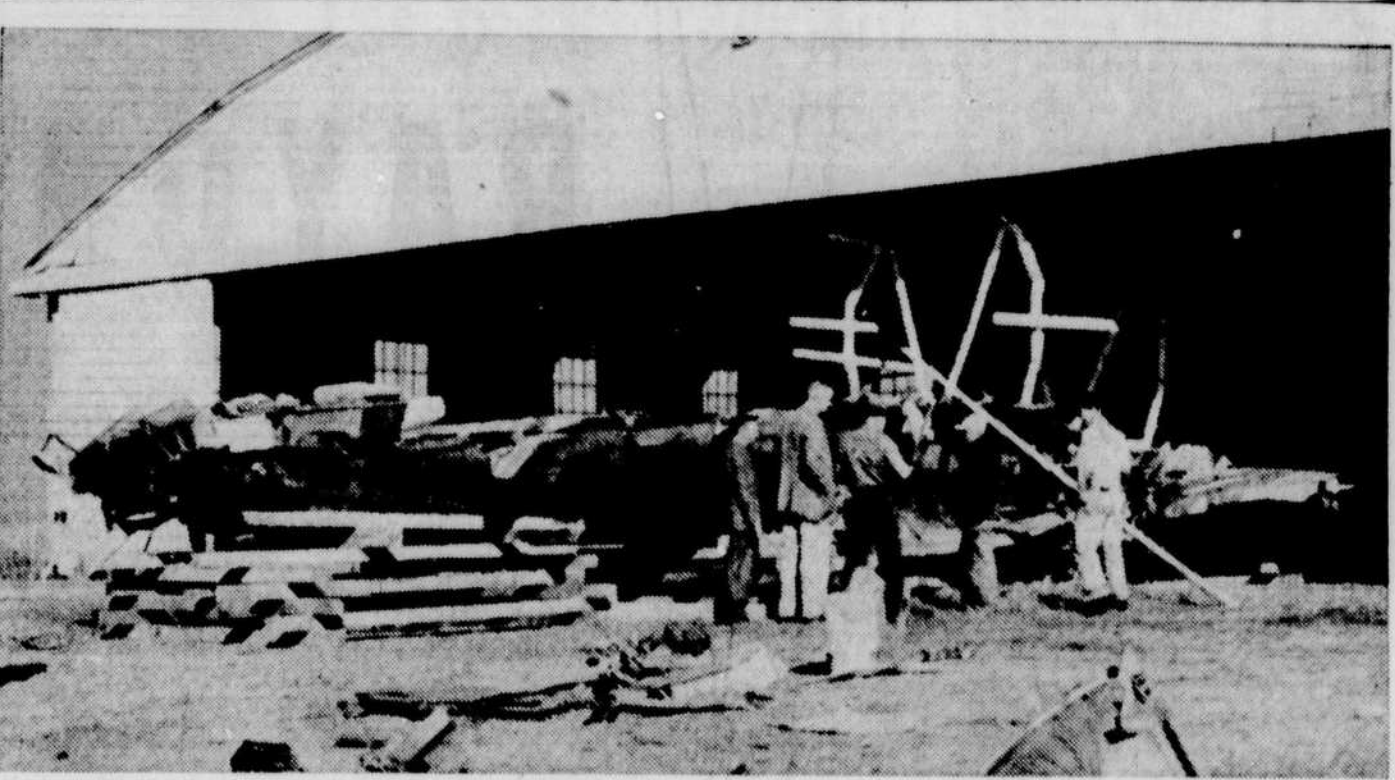
Me O'Connor cependant s'oppose à la clause soumise par les citoyens d'Outremont parce qu'elle paralyserait complètement l'exercice des pouvoirs de la Corporation sur tout le territoire du cimetière. Il a noté que la communauté juive désire acquiescer une petite partie des lots concernés pour étendre son cimetière et l'amendement soumis par Me Viau empêcherait même cette transaction.

Le procureur de la Corporation déclare que sa cliente est prête à toute entente pourvu qu'elle pourra être assurée d'y tenir un prix juste et équitable pour ses terrains, qu'ils soient expropriés par Montréal ou Outremont.

Le maire d'Outremont, M. Romuald Bourque favorise lui aussi le délai d'un an car le conseil municipal voudrait bien avoir l'opportunité d'étudier la question

(Suite à la page 6)

(Suite à la page 6)



Des techniciens sont en train de reconstituer, avec l'aide des débris trouvés sur les lieux de l'accident, l'avion des National Airlines qui s'est écrasé près de Bolivia, en Caroline du Nord le 6 janvier. Il s'agit de déterminer si la chute de l'appareil, qui a entraîné la mort de 34 personnes, a été causée par l'explosion d'une bombe.

Courtemanche au Sénat

Elections dans Labelle cel éle!

OTTAWA — M. Léon Balcer, solliciteur général, a été assermenté hier comme secrétaire d'Etat par intérim. Il assumera provisoirement les fonctions abandonnées lundi par M. Henri Courtemanche, promu au Sénat dans la journée d'hier. Le nouveau sénateur a pris son siège à la Chambre haute après avoir été assermenté par le greffier J. F. McNeil et présenté à ses collègues par le président M. Mark Drouin.

La démission de M. Courtemanche comme député de Labelle laisse maintenant un siège vacant. On ne sait pas encore quand aura lieu l'élection partielle nécessaire par la promotion de M. Courtemanche à la Chambre haute. On est généralement d'accord que les élections de Labelle n'ont pas lieu avant la fin de l'été.

Le premier ministre projette, dit-on, un remaniement ministériel assez accentué à la fin de la présente session, étant donné surtout qu'un nouveau ministre sera créé par le Parlement. Il y aurait alors plusieurs ministres de nommés au Sénat dont un au moins de la province de Québec.

De l'avis général, M. Diefenbaker attendra pour ordonner une ou des élections complémentaires l'aboutissement des négociations entreprises avec le gouvernement Barillette sur la question des subventions fédérales aux universités. Il n'est pas impossible non plus qu'il laisse au gouvernement de l'Union nationale déclencher une élection générale avant de tâter l'opinion des électeurs de deux ou trois comtés sur la politique fédérale.

"Taxe mesquine" que ce 2 pour cent sur les prêts SCHL

QUEBEC — M. Eugène Chailfou, président de l'Association des constructeurs de maisons de Québec, a réclamé un tarif d'assurance moins élevé que celui chargé actuellement par la Société centrale d'hypothèque et de logement sur les prêts que cette société gouvernementale garantit. "Cette assurance obligatoire est en réalité une taxe de 2 p.c.

(Suite à la page 6)

Dans une autre tranche de ses Mémoires explosifs

Eden: Washington a cyniquement lâché Paris et Londres dans l'affaire de Suez en 56 - Dulles ne comprenait rien

NEW-YORK. — Dans une attaque violente contre la politique étrangère américaine et certains de ses artisans à l'époque de l'affaire de Suez, l'ancien premier ministre britannique, sir Anthony Eden, dit que le gouvernement Dwight Eisenhower s'est livré à des manœuvres mesquines à cette époque et a refusé d'assumer les responsabilités qui étaient celles des Etats-Unis dans le Moyen-Orient.

Eden dit en somme, dans une nouvelle tranche de ses Mémoires, que Washington a fait faux bond à ses grands alliés afin d'éviter une épreuve de force avec le président Nasser à un moment où le président Eisenhower cherchait à obtenir un nouveau mandat.

"On nous a liés les mains et on nous a entraînés dans des manœuvres dilatoires pendant des mois; nous, Britanniques et Français, avons été pris dans une suite interminable de négociations sous les prétextes les plus divers", a-t-il noté.

Eden, "Les Etats-Unis ont tenté de gagner du temps, ont imposé sans cesse des politiques malencontreuses, dont chacune échouait lamentablement".

Sir Anthony a publié dans la magazine américain McCall cette tranche de ses mémoires relative à la crise de Suez. On sait que c'est la participation anglaise à une expédition militaire contre l'Egypte qui devait finalement coûter à Eden son poste de premier ministre. Cette crise fut un des éléments dominants de l'histoire internationale d'après-guerre vu pour la première fois les E.-U. et l'URSS unies pour blâmer et condamner la France et la Gde-Bretagne.

L'invasion s'imposait

Eden considère aujourd'hui encore que l'expédition militaire était une décision sage et s'efforce de justifier la politique suivie par son gouvernement. Il affirme que Paris et Londres furent forcés d'agir seuls et voulaient empêcher un conflit général au Moyen-Orient après que l'Etat d'Israël eût déclenché son offensive contre l'Egypte.

"Nous considérons que le grand danger résidait non pas dans la guerre israélo-égyptienne mais dans la probabilité de son extension par suite d'une intervention des autres Etats arabes. Il y avait une façon d'empêcher pareille catastrophe: c'était d'intervenir nous-mêmes. Voilà ce qui a emporté notre décision. Les décisions politiques surtout lorsqu'elles concernent le Moyen-Orient supposent le choix entre plusieurs maux; je suis convain-

Le procès de Hoffa fixé au 23 février

WASHINGTON — Le procès que doit subir M. James R. Hoffa, président du Syndicat international des camionneurs d'Amérique, soit, l'inculpation d'avoir utilisé des fonds syndicaux pour conclure un marché relatif à une propriété immobilière en Floride, a été fixé hier, à Washington, au 23 février prochain.

Comme conséquence immédiate de ce procès qui se déroulera devant une cour civile, sous la présidence du juge H. Dickinson Lettis, M. Hoffa pourrait être démis de ses fonctions de président du syndicat. Les accusations ont été portées contre lui par des moniteurs nommés par la Cour et chargés d'enquêter le Syndicat international des camionneurs d'Amérique.

M. Hoffa est accusé d'avoir illégalement manipulé près de \$600,000 provenant de la succursale de Detroit du syndicat. L'argent était déposé sans intérêt dans des banques d'Orlando, en Floride; de Cincinnati, en Ohio et de New-York.

A PRES DE 8.000 MILLES

Moscou aurait lancé une fusée dans le Pacifique

WASHINGTON. — Tout laisse croire que la Russie a lancé hier à travers le plateau eurasiatique jusque dans le Pacifique central, une distance de quelque 8.000 milles, une fusée d'une grande puissance. Le département de la défense a annoncé que sur la foi de rapports non vérifiés un objet qui aurait des caractéristiques d'un projectile télévisé, serait tombé à la mer dans l'espace réservé par les Soviétiques pour les épreuves de fusées qui doivent avoir lieu du 15 janvier au 15 février.

Les appareils de radar des Etats-Unis, au sud de la mer Noire, seraient capables de détecter le lancement d'une fusée à 3.000 milles de distance. Il lui faudrait une demi-heure environ pour franchir la distance de 7.500 à 8.000 milles du plateau eurasiatique au Pacifique central, dans le voisinage des îles Mars Hall. La portée des fusées intercontinentales américaines éprouvées jusqu'ici par les Etats-Unis est de 6.300 milles.

A Moscou, le maréchal Rodion Malinovsky a réitéré l'avis qu'il donnait récemment M. "K" sur la puissance nucléaire soviétique capable de "balayer de la surface de la terre tout pays qui nous attaquerait". Le ministre de la défense de l'Union soviétique a dit à des officiers de la garnison de Moscou que la diminution des effectifs de l'armée rouge "ne réduira nullement la puissance de combat et d'attaque". Il ajoutait: "Notre armée possède des techniques et une puissance de combat telles qu'aucune armée n'en a eu de semblables". Le maréchal a noté que la démobilisation de 1.200.000 militaires russes serait complète "à l'automne de 1961 et, plus de 250.000 officiers, généraux et amiraux seront licenciés".

Autre son de cloche
Les propagandistes soviétiques ont offert au monde un tableau exagéré de l'extension des progrès de la Russie dans les domaines scientifique et militaire, selon M. Livingston T. Merchant, sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Il a été le premier témoin au début de l'enquête du comité de la science et de l'aéronautique de la Chambre des Représentants sur le

(Suite à la page 6)

Un comité de la Chambre étudiera la politique de défense du Canada

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé hier qu'un comité de la Chambre étudiera la politique de défense du pays ainsi que les dépenses attribuées au ministère de la défense. Il a toutefois ajouté que ce comité n'usurpera pas l'autorité du gouvernement de tracer la politique de défense du Canada. Le leader libéral, Lester B. Pearson, a promis la collaboration des libéraux qui seront appelés à faire partie du comité; de son côté, le leader CCF, Hazen Argue, a suggéré que le président du comité soit un membre de l'opposition. M. Diefenbaker a déclaré que le comité déterminera lui-même l'action qu'il doit entreprendre et qu'il décidera de ses règles de procédure. Il a ajouté que l'autorité civile conservera sa suprématie en matière de défense et que le comité ne sera pas dominé par les militaires.



R. P. G.-H. LEVESQUE



M. Gérard PELLETIER

Le R. P. Georges-Henri Levesque, o.p., directeur de la Maison Montmorency, et M. Gérard Pelletier, directeur du journal LE TRAVAIL, prononceront des allocutions sur "le visage de notre société" aux manifestations du 50ième anniversaire du DEVOIR, le 31 janvier, à l'hôtel Reine Elisabeth.

ALGERIE: MALGRE L'AGITATION DES "ULTRAS" De Gaulle poursuit la politique d'autodétermination



armées. M. Pierre Guillaume, après cet entretien, le gouvernement a annoncé qu'il considérait l'incident comme clos. Une déclaration émise par le ministre des forces armées dit que le général Massu a réaffirmé son entière loyauté au commandant en chef en Algérie, le général Maurice Challe.

"Le général Massu et son corps d'armée se rangent sans réticence aucune derrière le commandant en chef dont le prestige et la loyauté à l'égard du président de la République ne sauraient faire de doute" dit notamment le communiqué, qui ajoute: "Sur la question de la mesure de confiance qu'ont les masses musulmanes au chef de l'Etat, le général Massu est persuadé que les efforts du président de la République pour établir la paix, principale aspiration des Musulmans, lui conservent cette confiance".

Le général Massu a reconnu avoir reçu le journaliste allemand Hans Kennski, du "Süddeutsche Zeitung", de Munich, mais a contesté un bon nombre des déclarations que ce dernier lui a attribuées. Il s'agissait, se-

lon Massu, d'une conversation à bâtons rompus et nullement d'une interview.

Un porte-parole du ministère des forces armées a dit: "Le général Massu a expliqué au ministre qu'il n'a accordé aucune interview mais a simplement eu avec le journaliste allemand un entretien de caractère général... A la fin de l'entretien, Massu a dit à son interlocuteur: 'Prenez garde à ce que vous allez écrire... n'allez surtout pas me présenter comme un général fasciste'".

Aucune sanction n'est envisagée contre le général Massu à la suite des explications qu'il a données et qui ont apparemment satisfait les autorités. Le ministre a retenu à déjeuner hier avec le général qui doit d'ailleurs rester à Paris jusqu'à vendredi afin de participer à la conférence extraordinaire sur l'Algérie convoquée à l'Elysée. Massu verra le président de Gaulle à cette occasion.

Défis à Paris en Algérie
De Gaulle a présidé hier une réunion du conseil des ministres consacrée en grande partie au

(Suite à la page 6)

Science et technique

Invention d'un
savant de Mtl

Les municipalités canadiennes pourront se prévaloir gratuitement d'une invention qui permet de transformer en cendres toutes les matières qui vont à l'égout. L'Institut de recherches des pâtes et papiers, dont les laboratoires sont à Montréal et le gouvernement fédéral qui a contribué à certaines phases des recherches poursuivies par les chimistes de l'Institut, ont offert à tous les niveaux de l'administration d'utiliser cette invention, sans être tenus au paiement de droits.

Cette technique nouvelle a été élaborée par M. William H. Gauvin, docteur en sciences, chef de la section du génie chimique de l'Institut des pâtes et papiers. Elle est connue sous le nom de "matière atomisée en suspension". Le procédé a été décrit au cours de recherches dirigées par M. Gauvin en vue de recouvrer le soufre et autres composants chimiques des déchets provenant des usines de pâte et papier.

Le traitement par cette méthode des eaux usées consiste à transformer en très fines particules les sédiments de bassins d'égout et à soumettre ces particules à une chaleur intense à des températures élevées, comme le mois dernier à Beaconsfield, dans la banlieue de Montréal, première municipalité qui traitera ses égouts par cette méthode.

Les sédiments déposés dans les bassins d'égout de cette ville de 12.000 âmes au cours d'une journée sont transformés par ce procédé en quelques sacs de cendre, qu'il serait préférable de traiter au chlorure avant de les jeter dans les lacs et rivières.

Le ministre des ressources, M. Alvin Hamilton, a déclaré que le gouvernement fédéral exempte ainsi de droits d'invention ceux qui font usage du procédé pour le traitement des égouts, comme preuve tangible de l'appui qu'apporte le gouvernement d'Ottawa aux recherches de l'Institut.

L'administration fédérale a doté récemment l'Institut des pâtes et papiers d'un nouveau laboratoire de recherches à Montréal. Le travail des chercheurs s'y poursuit grâce à l'Association canadienne des pâtes et papiers et aux sociétés industrielles qui en font partie.

Un nouveau produit
plastique sert à la
ventilation des mines

Les mineurs ne se font plus accompagner d'un serin en descendant dans les mines. Ils ont maintenant l'assurance que l'air y est assez pur pour leur permettre de travailler, grâce à l'usage de "Fabron", fabriqué de chlorure de polyvinyle imperméabilisé. Ce tissu ne peut se détériorer à l'usage et il est parfaitement ignifuge, ce qui le rend apte à servir dans toutes les installations de ventilation des entreprises minières.

La faune de l'époque
glaciaire; ses formes
diverses et ses mœurs

La Société de géographie présente ce soir à 8 h 30, en la salle H-44 de l'Université de Montréal, le professeur Aurèle La Rocque, professeur de géologie à l'Université de l'Etat d'Ohio, dans une conférence sur "Les animaux de l'époque glaciaire".

M. Aurèle La Rocque a fait ses études à l'Université d'Ottawa puis à l'Université du Michigan. Après avoir été adjoint de musée à la Commission géologique du Canada puis au musée de zoologie de l'Université du Michigan, il devint professeur de géologie à l'Université de l'Etat d'Ohio.

Membre d'un grand nombre de sociétés savantes, M. La Rocque a publié de très nombreux ouvrages et articles sur la géologie et la paléontologie. Les animaux de l'époque glaciaire ont vécu à une époque très récente et M. La Rocque se propose de les faire revivre devant nous avec leurs formes étranges et leurs mœurs curieuses; il accompagnera sa conférence de projections en couleurs du plus haut intérêt.

L'entrée est libre et le public est chaleureusement invité.

L'industrie russe des
pâtes et papiers

Des communications sur l'industrie russe des pâtes et papiers seront présentées à la 46ème réunion annuelle de la section technique de l'Association canadienne des pâtes et papiers, qui se tiendra à Montréal à partir du 26 janvier.

Neuf représentants de l'industrie papetière canadienne, revenus récemment d'un voyage en U.R.S.S., exposeront brièvement l'état de la technologie soviétique des pâtes et papiers, ainsi que les conditions de vie, les activités culturelles, et autres sujets intéressants, au cours d'une séance spéciale du soir.

Les séances techniques coïncideront avec la 47ème assemblée annuelle de l'Association canadienne des pâtes et papiers et de ses autres sections.

Ottawa emploie
350,994 personnes

Ottawa — En juillet dernier, le gouvernement fédéral avait 350,994 personnes à son emploi, y compris celles travaillant dans les compagnies de la Couronne, rapporte le Bureau fédéral de la statistique. Ces personnes ont gagné \$116,339,000 en juillet dernier comparativement à \$110,129,000 dans le mois correspondant de l'an dernier.

A l'est... 500 est, STE-CATHERINE

Ed. Archambault
INC

A l'ouest... 2140, de la MONTAGNE

NOS CISEAUX MAGIQUES ENCORE A L'OEUVRE

cette fois à nos

RAYONS DES DISQUES!

PROFITEZ DE CES REDUCTIONS PHENOMENALES!

ALBUMS CLASSIQUES

VALEUR REGULIERE:

\$17.95

\$6.49
SPECIAL

MOZART. Six quintettes.
BACH. Messe en Si mineur.
SCHUBERT. Quatuors. Vol. 2.
CONCERTOS DE PIANO. Schumann, Grieg, Liszt,
Beethoven, Rachmaninoff, Tchaikovsky.
SCHUBERT. Sonates pour piano. Vol. 1.

DONIZETTI. L'Elisir d'Amore. Régulier SPECIAL
Completo \$16.35 \$5.37
BACH. Trois Sonates et Trois Partitas \$16.35 \$5.37
BACH. Oeuvres complètes pour flûte et clavecin

ORCHESTRAL BOX. Bizet, Enesco, Grieg, Liszt,
Ponchielli, Sibelius, Smetana, R. Strauss.
BACH. Passion selon St-Mathieu.
SCHUBERT. Quatuors. Vol. 1.
SCHUBERT. Quatuors. Vol. 3.
BEETHOVEN. Musique pour piano et violoncelle.
MOZART. Quatuors à cordes. Vol. 1.

EUGENE ONEGIN, de Tchaikovsky. Régulier SPECIAL
Completo \$16.35 \$5.37
ALBENIZ. Iberia \$11.90 \$3.58
Régulier \$11.90 — SPECIAL \$3.58

GRAND
SPÉCIAL

DISQUES CLASSIQUES

VALEURS REGULIERES:

\$4.50 - \$5.45 - \$5.95

\$1.79
SPECIAL

CHOPIN — Quatre ballades.
SCHUMANN — Davidbinder Dances. Op. 4.
MOZART — Cinq Airs de Concert.
MOZART — Messe Brève en ré mineur.
GRANADOS — Goyescas.
MUSIC OF THE BACH FAMILY.
MOZART — Concertos pour Cor.
FRANCK — Symphonie en ré mineur.
BRAHMS — Sonates Nos 1 et 2.
RAVEL — L'heure Espagnole.
MONTEVERDI — Madrigals.
MOZART — Oeuvres pour Piano (complet).
SPANISH MUSIC FOR GUITAR.
BACH — Suites Anglaise et Française. 4 et 5.
BRAHMS — Concerto No. 2.
EVOLUTION — Carlos Chavez. Toccata (percussion).
BRAHMS — Trio Violon, piano et cor. Op. 40.
DEBUSSY — Douze Préludes. Livre 1.
MENDELSSOHN — Variations diverses.
VIVALDI — Les Trois Saisons.
SPANISH KEYBOARD MUSIC, 18th CENTURY.
BRAHMS — Cantate Bénédiction.
STRAUSS — Récital de chant.
RIMSKY-KORSAKOV — Scheherazade.
MOZART — Quatuor K.498.
HAYDN — Philémon et Baucis.

CHARRIER — Marche Joyeuse-Espagne Bourrée.
MUSORGSKY — Pictures at an Exhibition.
GOUNOD — Petite Symphonie.
ROSSINI-RESPIGHI — Boutique Fantasque.
DUKAS — L'Apprenti Sorcier.
GERARD SOULAY — Baryton.
BACH — Offrande musicale.
KIRSTEN FLAGSTAD — Grieg Récital.
MOZART — Sonates pour violon.
MOZART-BACH — Trio No 3. Sonate pour violon David Oistrakh.
BEETHOVEN — Sonate Appassionata.
TCHAIKOVSKY — Casse-Noisette.
BORODIN — On the Steppes of Central Asia.
TCHAIKOVSKY — Suite No 3.
CHOPIN — Sonates Nos 2 et 3.
STRAUSS — Le Bourgeois Gentilhomme.
GOUNOD — Roméo et Juliette. Raoul Jobin.
TCHAIKOVSKY — Symphonie No 4.
BRITTEN — Young Person's Guide to the Orchestra.
LISZT — Sonates — Polonaises — 4 consolations.
BEETHOVEN — Symphonie No 4.
MOZART — Symphonies Nos 40 et 31.
RACHMANINOFF — Rhapsodie. Thème de Paganini.

FALLA — El Amor Brujo.
SIBELIUS — Symphonies Nos 1 et 7.
HAYDN — Sonates pour piano.
TCHAIKOVSKY — Fantaisie. OFFENBACH — Fantaisie.
BEETHOVEN — Overtures.
VAUGHAN WILLIAMS — Symphonie No 8.
BRAHMS — Concerto en ré mineur.
LALO — Ballet Marmouzes. Nos 1 et 2.
RIMSKY-KORSAKOV — The Tale of Tsar Saltan.
SAMUEL BARBER — Symphonie No 2.
DVORAK — Symphonie No 2.
TCHAIKOVSKY — Suite Masquerade.
KIRSTEN FLAGSTAD — Brahms Récital.
SIBELIUS — Symphonie No 5.
GLAZOUNOV — Les Saisons.
BRAHMS — Symphonie No 3.
BEETHOVEN — Sonate No 9.
DELIBES — Lakmé (Highlights).
FAURE — Requiem.
RACHMANINOFF — L'île de la Mort.
FAMOUS OVERTURES — Berlioz-Lalo-Massenet.
PAGANINI — Concerto pour violon et orchestre.
PUCCELLI — Simon Boccanegra.
ROMANCE IN ITALY. plusieurs autres.
STRAUSS — Family Album.
MOZART — Concertos Nos 25 et 26.

DISQUES
POPULAIRES

33 1/3 R.P.M. 12"

PRIX REGULIERS:

\$3.98 \$4.20

STRING ENCHANTMENT. Alfred Newman.
TRUMPET MOODS. Randy Brooks.
RENDEZ-VOUS A PARIS.
PARIS AT MIDNIGHT.
LULLABY TIME. Fred Waring.
FOR LISTENING ONLY.
WELKTIME. Lawrence Welk.
HOLIDAY IN NEW YORK.
MOONGLOW. Lionel Hampton.
RIO AT MIDNIGHT.
LOVE THEMES FROM TCHAIKOVSKY.
POETRY IN MOTION. Carmen Cavallaro.
MELODIES AND MOODS. Jesse Crawford.
PEARLS ON VELVET. Victor Young.
IN THE SPOTLIGHT. Tony Martin.

DISQUES NEUFS. AUCUN ECHANGE. AUCUN
REMBOURSEMENT. LIVRAISON A MONTREAL DE TOUTES
COMMANDES TELEPHONIQUES.
PAS DE COMMANDES POSTALES

PHONOS ET RADIO-PHONOS
(Haute-fidélité et stéréo)

	Régulier	Special
DUMONT, modèle "100D1" 8 lampes. 10 watts, 4 haut-parleurs.	\$349.95	\$224.95
PHILLIPS, modèle "PAT" 8 lampes. (1 seullement).	\$399.95	\$289.95
AMPEX, modèle "4000" 23 lampes. 30 watts, 4 haut-parleurs. Radios AM-FM séparés. (1 seullement).	\$1285.00	\$925.00
ELECTROHOME, modèle "4055" 11 lampes. 4 haut-parleurs. Unité auxiliaire stéréo. Noyer. (1 seullement).	\$249.50	\$199.50
ELECTROHOME, modèle Canterbury. 11 lampes. 35 watts, 4 haut-parleurs. Radio AM-FM. Unité auxiliaire stéréo. Noyer. (1 seullement).	\$495.50	\$499.50
ELECTROHOME, même modèle que plus haut. Fini noyer suédois. (1 seullement).	\$449.50	\$509.50
ELECTROHOME, modèle Choral. 11 lampes. 23 watts, 4 haut-parleurs. Radio AM-FM. Unité auxiliaire stéréo. Noyer. (1 seullement).	\$474.50	\$509.50
ELECTROHOME, modèle Crescendo. 11 lampes. 40 watts, 4 haut-parleurs. Radio AM-FM. (2 seul.).	\$780.00	\$549.50
DISCOTHEQUE accessoire pour le Crescendo. Noyer.	\$134.50	\$94.50
RCA VICTOR, modèle "5HP 350" dit "Chair side" avec unité auxiliaire stéréo. 3 haut-parleurs. 6 watts. Acajou.	\$249.95	\$184.95
GRUNDING FLEETWOOD, modèle "SOLAR". 13 lampes. Radios AM- FM avec phono et enregistreur stéréo. Noyer satin.	\$999.50	\$725.00
ELECTROHOME, modèle "Concord Imperial". Haute-fidélité seulement. 8 lampes. 20 watts. 4 haut- parleurs. (1 seullement).	\$675.50	\$299.50
ELECTROHOME, modèle "Equipe". Radio-phono Haute-fidélité. AM-FM. (4 seullement). Acajou.	\$299.50	\$189.50
PHILLIPS, modèle "P-273". Radio- phono Haute-fidélité. (2 seul- lement). Chêne poli.	\$279.95	\$169.95

PHONOS STEREO PORTATIFS

	Régulier	Special
DUMONT, modèle "D-67". de Couleurs variées.	\$129.50	\$84.50
SYMPHONIE. Assortiment de 3 couleurs (3 seul- lement).	\$64.50	\$38.95



PIANOS

	Régulier	Special
STERLING, modèle 101, style contem- porain. Léger, supplément pour banc. Fini noyer ou acajou.	\$759.95	\$475.00
STERLING, modèle 101, style contem- porain. Léger, supplément pour banc. Fini ébène. (1 seullement).	\$804.00	\$515.00
STERLING, modèle 101, style contem- porain. Léger, supplément pour banc. Fini ébène. (1 seullement).	\$784.00	\$495.00
STERLING, modèle 104, style Louis XV. Léger, supplément pour banc. Fini acajou ou noyer. (2 seullement).	\$825.00	\$525.00
STERLING, modèle 105, style Louis XV. Léger, supplément pour banc. Fini "fruitwood". (1 seullement).	\$849.50	\$560.00
STERLING, modèle 106, style Louis XV. Léger, supplément pour banc. Fini acajou. (1 seullement).	\$781.50	\$490.00
WURLITZER, modèle 2410, style mo- derno. Fini ébène. (1 seullement).	\$1053.50	\$790.00
WURLITZER, modèle 1117, style mo- derno. Fini ébène. Banc compris. Noyer. (1 seullement).	\$834.50	\$575.00
WURLITZER, modèle 2000. Style Pro- vencal Italien. Banc compris. Noyer. (1 seullement).	\$1100.00	\$825.00
WURLITZER, modèle 2010, style Pro- vencal Italien. Banc compris. Noyer. (1 seullement).	\$1050.00	\$785.00
WURLITZER, modèle 2330, style Pro- vencal Français. Banc compris. Fin "fruitwood". (1 seullement).	\$1200.00	\$895.00
WURLITZER, modèle 2700, style Louis XIV. Banc compris. Fini noyer. (2 seullement).	\$1200.00	\$895.00
WURLITZER, modèle 3410, style mo- derno. Banc compris. Fini chêne blond. (1 seullement).	\$1091.50	\$825.00

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

A L'OUEST

A L'EST

Ed. Archambault
INC

LA MAISON DE CONFIANCE

VI. 5-6202

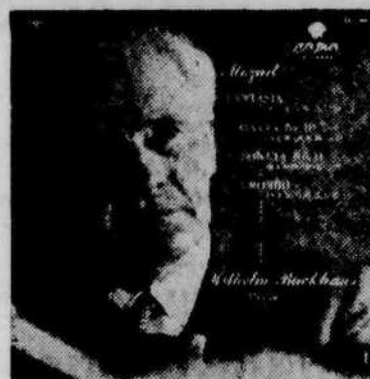
VI. 9-6201



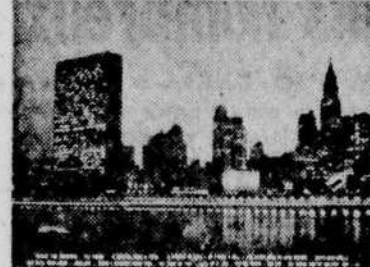
2140, de la Montagne

500 est Ste-Catherine

AVEZ-VOUS VISITE NOTRE MAGASIN SITUÉ A 2140 DE LA MONTAGNE ?



GUYS AND DOLLS

\$1.49
SPECIAL

AROUND WE GO. Lawrence Welk.
LOVE DREAMS. Alfred Newman.
NIGHT MUSIC. Victor Young.
IS EVERYBODY HAPPY? Ted Lewis.
LET YOURSELF GO. Emil Coleman.
HOLIDAY IN HAVANA. Mambo-Cha Cha.
IMAGINATION. Victor Young.
NAT KING COLE in the Beginning.
APRIL IN PARIS. Victor Young.
LET'S MAMBO. Sonny Burke.
GUYS AND DOLLS. Carmen Cavallaro.
WOODCHOPPERS' BALL. Woody Herman.
MUSIC AS MIDNIGHT. Carmen Cavallaro.
OUR LOVE AFFAIR. Tony Martin.
IN A SENTIMENTAL MOOD. Tommy Dorsey.

ENREGISTREUSES

	Régulier	Special
GRUNDING FLEETWOOD, modèle NIKI.	\$269.95	\$219.95
Régulier	\$269.95	\$184.50
Special	\$269.95	\$194.50
GRUNDING, modèle TK-55. Gris (1 seullement).	\$349.95	\$259.95
WEBCOR, modèle 2820 Régent. Stereó. (2 seullement).	\$300.00	\$235.00
WEBCOR, modèle 4820. Amplificateur. (2 seullement).	\$115.00	\$89.00
WEBCOR, modèle 2911 Royal. Gris.	\$275.00	\$235.00
Régulier	\$275.00	\$235.00
Special	\$275.00	\$235.00
DISCOTHEQUES		
MODELE 380" Finis noyer ou chêne pâle.	\$44.95	\$29.95
Régulier	\$44.95	\$29.95
Special	\$44.95	\$29.95
MODELE "390" Finis noyer ou chêne.	\$49.95	\$34.95
Régulier	\$49.95	\$34.95
Special	\$49.95	\$34.95
MODELE "1100" Finis noyer ou acajou.	\$54.95	\$39.95
Régulier	\$54.95	\$39.95
Special	\$54.95	\$39.95

CONDITIONS

Soldes de manufacturiers. Quelques unités
sont des échantillons de plancher.
Quantités limitées; premiers arrivés, pre-
miers servis. Délai de 3 à 4 jours pour la
livraison. Pas d'échange; toute vente est
finale.



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction : Victor 4-3361
Sport : Victor 4-3362
Tirage : Victor 4-3364
Expedition : Victor 4-3365
Composition : Victor 4-3366

LETTER D'OTTAWA

Les Canadiens français et les bourses du Commonwealth

Par Clément BROWN

OTTAWA. — Le plan d'échanges culturels entre les pays du Commonwealth, au moyen de bourses d'études, pose le problème de la minorité française du Canada. L'Union culturelle française a soulevé la question à savoir si les bénéficiaires de langue française devront forcément utiliser les services des universités et écoles du Commonwealth, lesquelles sont de langue anglaise. L'Union, aussi bien que "LE DEVOIR" et certains autres journaux qui s'en sont fait les porte-parole, a réclamé du gouvernement fédéral qu'il apporte un correctif au plan général adopté à la Conférence économique du Commonwealth de septembre.

Pertinemment, nous savons que des gens très près du premier ministre Diefenbaker ont porté le problème à la connaissance de ce dernier. Si nos informations sont bonnes, des représentants de l'Union culturelle française au Canada doivent rencontrer, à ce sujet, le chef du gouvernement canadien.

Le problème véritable ne paraît pas tant de souligner le caractère exceptionnel du Canada à cet égard et de parler du cas spécifique des Canadiens français. Ce serait plutôt de trouver la méthode en vertu de laquelle les Canadiens de langue française ne seront pas nécessairement soumis à des stages d'études dans des instituts anglophones.

On a proposé quelques solutions dont deux méritent, à notre avis, d'être retenues. Selon la première, on diviserait les bourses accordées aux Canadiens en trois catégories : 40 pour cent des bourses iraient à des anglophones pour études dans des instituts du Commonwealth; 30 pour cent iraient à des anglo-

phones pour des études soit dans des écoles du Commonwealth soit dans des écoles françaises; 30 pour cent iraient à des francophones pour études soit au sein du Commonwealth soit au sein de la Communauté française.

La proportion de 30 pour cent attribuée aux nôtres est en rapport direct avec notre proportion numérique dans l'ensemble de la population canadienne.

Selon la seconde solution, le gouvernement canadien laisserait tel quel son apport au programme de bourses du Commonwealth mais essaierait de conclure, avec la France et la Communauté française, un pacte semblable à celui qui fut conclu à Montréal, en 1958.

A Ottawa, quelques personnes se sont étonnées de l'agreur avec laquelle certains milieux canadiens-français ont accueilli le plan d'échanges de bourses au sein du Commonwealth. Ils ont surtout relevé le terme "justice" lancé par quelques-uns de nos nôtres. Un des conservateurs les plus influents nous a posé brutalement la question: ou est l'injustice à ouvrir des écoles aux Canadiens français qui veulent s'instruire?

D'autres gens nous ont parlé de la nécessité, pour les Canadiens français, de s'intéresser aux affaires du Commonwealth puisque, comme nation, nous évoluons dans un contexte britannique et que notre association au sein du Commonwealth marque notre évolution politique et sociale. Pourquoi, nous ont-ils dit, essayer toujours de faire bande à part et de répudier en quelque sorte, le milieu où notre collectivité doit nécessairement vivre?

Ces mêmes personnes nous ont souligné la nécessité, pour plusieurs de nos étudiants post-universitaires, d'aller dans des instituts anglophones, en particulier dans le cas d'études sur le droit constitutionnel. Le fait même que nous enverrions des Canadiens français un peu partout dans le Commonwealth nous aiderait, disent-ils, à nous faire connaître, comme nation, comme communauté distincte, et nous fournirait aussi des hommes capables de comprendre d'avantage les institutions et le tempérament britanniques et d'être instruits des problèmes propres à chaque des pays qui recevront les nôtres.

(Suite à la page 6)

"LE SUPPLÉMENT DU CINQUANTENAIRE"

Achetez et diffusez le numéro spécial du 29 janvier 60.

THEME :

"L'ÉVOLUTION DES IDÉES AU CANADA-FRANÇAIS DURANT LE DERNIER DEMI-SIÈCLE"

Quatorze chapitres d'études - 36 pages.

Ne tardez pas

Prix : 10c. l'exemplaire

Vous trouverez ci-inclus : \$..... en paiement

de exemplaire(s) du Devoir 29 janvier 60.

NOM

ADRESSE

PEUGEOT

6 mois de garantie... pour rouler tout

l'hiver dans un
chaud confort!



DISTRIBUTEUR

Suburban

MOTORS LTD.

OUVERT
TOUS
LES SOIRS

J. P. Nantel, prés. — M. Goyette, sec.-gén.

400 BOUL. DECARIE, ST-LAURENT — RI. 8-8807



Le Club social universitaire, une association de finissants et de jeunes diplômés de l'Université de Montréal, a posé hier après-midi un geste symbolique pour encourager les jeunes diplômés à s'intéresser à la chose universitaire en remettant au recteur de l'Université, Mgr Irénée Lussier, un chèque — le premier de plusieurs à venir — destiné à aider un étudiant dans le besoin. Apparaissent ici, de gauche à droite: Me Jacques Mongeau, ex-président du Club, Me William G. Morris, président actuel, Me André Paquette, vice-président, Mgr Irénée Lussier, M. Réginald Savoy, secrétaire adjoint et le président des étudiants, Me Hubert Reid. (Photo "Le Devoir")

LA SESSION FÉDÉRALE

Deux bills favorisent l'abolition de la peine capitale, à Ottawa

OTTAWA. — Le Sénat et la Chambre des communes pourront débattre à leur guise le sujet controversé de l'abolition de la peine capitale car le sénateur David Croll a inscrit hier un projet de loi visant à abolir la peine capitale tandis que le député Frank McGee faisait de même à la Chambre basse. "Il est temps, a dit le sénateur Croll, que le Parlement entende parler de ce problème humain". On dit que les libéraux et les sociaux-démocrates favorisent un vote libre sur ce sujet, sans tenir compte des tendances politiques. On ignore si le gouvernement conservateur permettra la tenue d'un vote à ce sujet. Depuis l'arrivée de ce dernier au pouvoir en 1957, sur 38 condamnations à mort, 31 ont été commuées en des condamnations à l'emprisonnement à vie et il n'y a eu que 7 pendaisons.

John Diefenbaker satisfait d'avoir contremandé l'intercepteur Arrow

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier que le gouvernement avait bien agi, il y a onze mois, quand il a pris la décision d'annuler le programme de production de l'intercepteur Arrow. Dans un discours à la Chambre, il a cité une déclaration du premier ministre Nikita Khrouchtchev, la semaine dernière, à l'effet que la production des avions de bombardement pourrait être arrêtée d'un moment à l'autre en URSS. M. Paul Hellyer, libéral de Toronto-Trinity, a alors demandé à M. Diefenbaker pourquoi le gouvernement faisait l'acquisition des missiles Bomarc.

Hazen Argue craint le monopole des moyens d'information

OTTAWA. — Le leader parlementaire du CCF, M. Hazen Argue, a demandé hier la formation d'un comité d'enquête sur le problème du contrôle des journaux, des postes de radio et de télévision au pays. Au cours du débat, il a déclaré que le nombre sans cesse croissant de postes de télévision et "l'accroissement inquiétant" des chaînes de journaux pose de réels dangers à la liberté et à la démocratie. Il a suggéré l'établissement d'un moyen de contrôle sur les annonceurs pour empêcher ces derniers de pervertir l'opinion publique.

Les derniers réfugiés tuberculeux arriveront à Toronto, le 4 février

OTTAWA. — Le ministère de l'immigration a annoncé hier que le dernier groupe de réfugiés tuberculeux à venir s'installer en vertu du plan par lequel le Canada offre l'hospitalité à 100 familles comptant un membre tuberculeux, arrivera à Toronto, le 4 février. Le total des réfugiés à entrer ainsi au Canada s'établit à 278 personnes dont 100 souffrent de la tuberculose. Les malades qui arriveront en février seront traités dans des institutions ontariennes. 77 tuberculeux proviendront de camps de réfugiés en Italie et en Autriche, et les 23 autres vivaient dans des camps en Allemagne. Le ministère a dû aller chercher des réfugiés en Allemagne parce qu'il ne pouvait atteindre le quota fixé en limitant son choix à l'Italie et à l'Autriche.

Les bureaux provisoires devraient être ouverts à tous les électeurs

OTTAWA. — Le député Douglas Fisher, CCF de Port Arthur, a proposé hier l'adoption d'un projet de loi permettant d'élargir la loi fédérale des élections concernant l'usage des bureaux provisoires de vote. La mesure préconise l'extension du droit de vote à l'avant de tous les électeurs prévoyant d'être hors de leur lieu de domicile le jour de la votation. Aujourd'hui, seuls les employés des compagnies ferroviaires, des entreprises de transport aérien, du personnel de la Gendarmerie royale et de certaines catégories de travailleurs retenus régulièrement loin de leur domicile peuvent utiliser les bureaux provisoires de vote.

L'opinion du sénateur Pouliot

Mariage et divorce relèvent de la juridiction des provinces

OTTAWA. — Le sénateur libéral Jean-François Pouliot, de Québec, a déclaré que la juridiction sur le mariage et le divorce devrait être transférée du Parlement fédéral aux législatures provinciales.

Il a fait cette déclaration peu avant que le Sénat n'adopte une motion ministérielle créant un comité du divorce qui étudierait les requêtes à cette session, en provenance de Québec et Terre-Neuve, les seules provinces qui n'ont pas de tribunaux de divorce.

Le sénateur Pouliot a dit que l'adoption de sa proposition placerait la juridiction sur le mariage et le divorce là où "elle aurait dû être en premier lieu".

Au cours du débat sur la motion, le sénateur Arthur Roubicek, président du comité des divorces, a la dernière session, a dit que le nombre des demandes de divorce en provenance du Québec et de Terre-Neuve, sera probablement le plus considérable dans l'histoire.

Les requêtes inscrites ont augmenté de 366, le 14 janvier, le jour de l'ouverture du Parlement, à 375 hier. Un total de 449 requêtes en divorce a été reçu à la dernière session et il est possible que le nombre, à cette session, atteigne 703.

Juridiction fédérale

La Loi de l'Amérique britannique du Nord accordée au Parlement fédéral la juridiction exclusive pour légiférer sur le mariage et le divorce. Les provinces ont la juridiction exclusive sur "la célébration du mariage dans la province".

A l'époque de la Confédération, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick avaient des cours de divorce et elles ont été maintenues. D'autres provinces ayant des tribunaux de divorce accordent des divorces en vertu d'une législation fédérale qui leur en donne l'autorité.

Le Québec ne reconnaissait pas le divorce avant la Confédération. L'article 185 du code civil de la province de Québec stipule qu'un mariage ne peut être dissout que par la mort de l'un des conjoints.

Cependant, on en est venu à un compromis lors des pourparlers de la Confédération, par lequel les résidents de la province de Québec pourraient obte-

nir un divorce en présentant une requête au Parlement. Une situation identique existait dans d'autres provinces, dont l'Ontario, et l'Île-du-Prince-Édouard, jusqu'à ce que la législation fédérale soit adoptée accordant à ces provinces le droit d'accorder des divorces.

Terre-Neuve n'avait pas de tribunaux de divorce quand elle est entrée dans la Confédération en 1949 et cette situation a été maintenue en vertu des clauses de l'Union. Les Terre-Neuviens ont cependant obtenu le droit de s'adresser au Parlement pour le divorce.

Motion de M. Pouliot

Le sénateur Pouliot a dit que le gouvernement fédéral devrait demander au Parlement britannique d'amender la constitution afin de placer le mariage et le divorce sous la juridiction exclusive des provinces.

Des sources légales sur la colline parlementaire disent qu'une

(Suite à la page 6)

La ville offre à ses pompiers \$400 de plus par année

L'administration municipale a offert aux représentants de la Fraternité des pompiers de Montréal, qui négocient actuellement avec la ville le renouvellement de leur convention collective, une augmentation de salaire de \$400 par année, soit une hausse de 9,3 p.c.

La Fraternité groupe 1.834 membres et demandait une hausse de 21 pour cent, ce qui aurait représenté des déboursés additionnels de \$1.661.836 pour la ville. La contre-proposition nécessiterait des dépenses additionnelles de \$733.600. La contre-proposition de la ville semble agréer aux dirigeants de la Fraternité; ceux-ci devront cependant la faire accepter par leurs membres avant qu'elle ne devienne effective.

La ville offre en outre à ses pompiers les conditions suivantes : 1) la semaine de travail demeure à 56 heures; les pompiers réclamaient la semaine de 42 heures; 2) le travail en temps supplémentaire sera rémunéré à raison de \$2.00 l'heure, au lieu de \$1.50; 3) le maximum de 180 jours ouvrables sera rétribué au départ d'un pompier; 4) trois semaines de vacances payées après 10 ans de service; 4 jours au lieu de 15 à ceux qui ont moins de 10 ans de service; 5) les jours fériés, rétribué seront : le jour de l'an, le Vendredi-Saint, le St-Jean-Baptiste, la Fête du travail et Noël; 6) le contrat, d'une durée d'un an, sera effectif à compter du 1er décembre 1959.

En plus des pompiers, les policiers, les employés manuels et les contremaîtres négocient actuellement avec la ville le renouvellement de leurs conventions collectives réciproques.

PUBLICATIONS OBSCÈNES:

M. Nowlan répond au greffier de la cité de Montréal

Les tarifs douaniers, numéro 1201, classe "C", qu'administre le ministère du revenu national, interdit l'importation de livres, imprimés, dessins, peintures, photographies ou reproductions de toute sorte ayant un caractère de trahison ou de sédition, ou encore d'immoralité ou d'indécence.

C'est ce qu'a répondu le ministre du revenu national, M. George Nowlan, dans une lettre en date du 14 janvier, adressée au greffier de la cité de Montréal, M. C. E. Longpré, et rendue publique hier. M. Nowlan a fait cette réponse à la suite d'une résolution adoptée par le comité

(Suite à la page 6)

Le professeur Lewis Coser:

Les partis radicaux, les véhicules des rêves politiques des hommes

"Les partis radicaux sont les véhicules des rêves politiques des hommes", a affirmé hier soir M. Lewis Coser, sociologue de renom, professeur agrégé du département de sociologie de l'université Brandeis, à Boston, au cours d'une conférence qu'il prononçait à l'Université de Montréal. Il avait intitulé sa conférence: "Les partis radicaux dans la politique, en Amérique du Nord".

Parlant de "la pensée utopiste que peuvent nourrir les partis radicaux", M. Coser a déclaré:

"Les dernières années peuvent être considérées comme uniques dans l'histoire contemporaine en ce qu'elles sont presque complètement dénuées d'utopisme. Mais une époque qui ridiculise la pensée utopiste, bien qu'elle soit peut-être justifiée dans son attitude, n'a pas encore réussi à répondre de façon efficace à un monde désenchanté. Une période qui est devenue pauvre en promesses s'est aussi en énergie spirituelle et intellectuelle. L'art, la littérature et les sciences sociales se sont appauvries avec la disparition d'une vision futuriste. C'est ainsi que nous voyons notre abandon de l'utopisme. Un sentiment grandissant de mécontentement à propos d'un monde qui ne contient pas de promesses imprègne toute la pensée moderne. L'utopisme n'était pas seulement le véhicule d'une imagerie fascinante et de visions d'espoir; les idéaux dont la réalisation apparaissait éventuelle fournissaient une source de valeurs susceptibles de guider l'activité et l'investigation dans le présent.

Et le conférencier d'ajouter: "La mise au rancart de l'utopisme, c'est-à-dire l'abandon de toute tension entre le réel et l'idéal, le passé et l'avenir, a stérilisé la pensée humaine. Alors l'homme a perdu toute volonté de faire l'histoire et dégenère au niveau d'une simple créature dont les habitudes et les impulsions sont immédiates.

"Tout désir de résoudre des problèmes d'actualité qui n'est pas guidé par une conception d'un avenir meilleur doit fatalement succomber aux maux des forces aveugles du futur, présente-t-il. Les hommes pratiques voient juste lorsqu'ils prétendent que la pensée utopiste tend à l'impossible et que la politique est l'art du possible; mais ils oublient que le véritable problème demeure précisément de définir ce qu'est le possible.

"C'est en tant que principal véhicule de la pensée utopiste que les partis radicaux s'acquièrent de ce que je considère leur fonction primordiale, de poursuivre M. Coser. Actuellement, la pensée utopiste aussi bien que les partis radicaux sont à peu près inexistantes. Toutefois, je n'hésite pas à dire que cela est davantage un signe de décadence plutôt que de santé du corps politique. Le bon fonctionnement de la société exige qu'il y ait une interaction constante entre les réalisations présentes et les rêves des hommes.

Saines perturbations

Les partis radicaux

"Présentement, il n'existe pas aux États-Unis de partis radicaux importants et vraiment intéressants sur le plan idéologique, affirme encore le conférencier.

"A cause de la nature de leurs visions, ajoute-t-il, de tels partis ont presque inévitablement opéré de la périphérie de l'arène politique. Ils peuvent

(Suite à la page 6)

DANS LA PROVINCE DE MONTREAL

Une lettre collective de la Hiérarchie modifie le jeûne

La loi ecclésiastique du jeûne et de l'abstinence a été établie par lettre circulaire collective de Son Em. le cardinal archevêque de Montréal et des évêques de la province ecclésiastique de Montréal, en date du 20 janvier 1960. Ces ordonnances ont pour but d'adapter la loi ecclésiastique du jeûne et de l'abstinence aux conditions de la vie actuelle dans la province ecclésiastique de Montréal, en vertu de pouvoirs spéciaux accordés par le Saint-Siège à tous les diocèses du monde.

Au Canada, les diocèses de Toronto, Gaspé, Moncton, Montréal se sont prévalus du privilège; bientôt, Ottawa et Halifax feraient de même.

Cette lettre circulaire porte la signature de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal; de LL. EE. NN. SS. Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; Joseph Arthur Papien, évêque de Joliette; Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec; Emilien Fremette, évêque de St-Jérôme.

Voici le texte complet de cette lettre circulaire collective sur les nouvelles ordonnances touchant le jeûne et l'abstinence.

(Suite à la page 6)

ACCUSE D'UNE FRAUDE DE \$4.800.000

John C. Doyle doit verser une garantie de \$100,000

M. John C. Doyle, un financier américain, d'origine montrealaise et président de Canadian Javelin Ltd., a comparu hier en correctionnelle sous l'accusation d'avoir commis une fraude de \$4.800.000.

Traduit après avoir passé la nuit dans les cellules de la police provinciale, le prévenu a plaidé non coupable et son enquête préliminaire a été fixée au 27 janvier.

Le juge René Thibierge, sur l'insistance des procureurs de la Couronne, a fixé le cautionnement de l'accusé à \$100.000. D'un air détaché, Doyle a fait un chèque de \$100.000 et ses procureurs sont immédiatement allés le faire authentifier dans une succursale de la banque Royale du Canada.

Doyle a été cueilli à la descente de son avion privé hier à l'aéroport de Dorval. Selon les policiers, l'avion, un quadrimoteur, est équipé luxueusement, douche, divan, cabinet à bois, etc.

Les policiers agissaient à la suite d'une plainte signée par James Scotland Benning, de Montréal, qui accuse Doyle de vol, de conspiration et de fraude de concernant 1.350.000 actions de la compagnie.

La plainte désigne également d'autres accusés: Pierre Lebrun, de Paris, R. van Hyden, de Ge-

(Suite à la page 6)

H. Georges GRENIER



Immobilier et Finances
Finances aux Immobiliers

Restriction des Crédits Bancaires.

Hausse des Taux d'intérêt, Partout.

Réflexion économique de circonstance.

Fraternité dans l'Inégalité.

Responsabilité des Puissants.

87% des Citoyens Canadiens

Ont des Dettes... et payent des Intérêts,

13% des Citoyens Canadiens

Qui ont du Capital... et des Intérêts.

En plus de leurs Salaires et Dividendes.

Les Taux d'intérêt... plus élevés

Augmentent les Revenus des Personnes

Qui ont déjà des Capitaux,

et

Diminuent les revenus des Personnes

Qui ont déjà des Dettes.

Souhaitons donc, pour l'Année 1960,

Que les revenus soient mieux équilibrés,

Entre les Puissants et les Faibles.

Entre les Créanciers et les Débiteurs.

Entre ceux qui peuvent... VIVRE À CAPITAL

Et ceux qui sont forcés de... VIVRE À CREDIT.

Ce seul vœu, réalisé en l'année 1960

Marquerait d'une concrète façon,

La Fraternité réelle qui doit exister

Entre tous les différents Citoyens.

Forcés de Vivre et de Collaborer

Dans un nécessaire État d'Inégalité.

La Fraternité dans l'Inégalité naturelle

est mieux que

L'Ambition Exagérée dans l'Inhumanité.

Bonne et Heureuse Année à tous,

A tous les Dirigeants, aux Salariés.

Souhaitons le retour au Crédit Normal,

A des Taux d'intérêt réguliers.

7795, QUEBEC

H. Georges Grenier

AUX REPAS



Immobilier et Finances
Finances aux Immobiliers

87% des Citoyens Canadiens

Ont des Dettes... et payent des Intérêts,

13% des Citoyens Canadiens

Qui ont du Capital... et des Intérêts.

En plus de leurs Salaires et Dividendes.

Les Taux d'intérêt... plus élevés

Augmentent les Revenus des Personnes

Qui ont déjà des Capitaux,

et

Diminuent les revenus des Personnes

Qui ont déjà des Dettes.

Souhaitons donc, pour l'Année 1960,

Que les revenus soient mieux équilibrés,

Entre les Puissants et les Faibles.

Entre les Créanciers et les Débiteurs.

Entre ceux qui peuvent... VIVRE À CAPITAL

Et ceux qui sont forcés de... VIVRE À CREDIT.

Ce seul vœu, réalisé en l'année 1960

Marquerait d'une concrète façon,

La Fraternité réelle qui doit exister

Entre tous les différents Citoyens.

Forcés de Vivre et de Collaborer

Dans un nécessaire État d'Inégalité.

La Fraternité dans l'Inégalité naturelle

est mieux que

L'Ambition Exagérée dans l'Inhumanité.

Bonne et Heureuse Année à tous,

A tous les Dirigeants, aux Salariés.

Souhaitons le retour au Crédit Normal,

A des Taux d'intérêt réguliers.

7795, QUEBEC

H. Georges Grenier

Immobilier et Finances
Finances aux Immobiliers

87% des Citoyens Canadiens

Ont des Dettes... et payent des Intérêts,

"Le Devoir" est imprimé au No 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Fillion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press Association et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et BANQUE, \$20.00; CANADA hors Montréal et Banques, \$25.00; Éditions de l'Est, \$30.00. Union postale, \$25.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$6.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorité comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTRÉAL, JEUDI, 21 JANVIER 1960

La charité moderne au plan international

Notre ministre des affaires extérieures, M. Green, a annoncé mardi que le Canada va apporter à l'Inde, dans le cadre du plan Colombo, une aide de \$25 millions, comportant du blé, de l'aluminium, du cuivre et du nickel, de l'engrais chimique, et des contributions pour la préparation de développements hydro-électriques, du matériel médical, etc. Ce n'est pas une nouveauté, le Canada fait sa part depuis le début dans l'aide aux pays sous-développés qui a commencé peu après la fin de la seconde guerre mondiale.

Cette lutte contre la faim et le sous-développement est devenue l'un des thèmes majeurs de la vie internationale et devrait tenir une place encore plus grande durant les prochaines décennies. Plusieurs circonstances favorisent une meilleure coordination de cet effort. Pendant quelques années, les États-Unis ont tenu dans ce domaine un rôle dominant, et unique par son ampleur. Mais la situation change.

La semaine dernière, à la demande de Washington, une conférence réunissait à Paris des délégués de vingt pays, les six du Marché commun, les sept du groupe de Libre échange, les autres membres de l'O.E.C.E., plus les États-Unis et le Canada. Les études amorcées ont pour objectif de prévenir un conflit économique entre les alliés de l'O.T.A.N., soit par la division de l'Europe en deux blocs rivaux, ou par l'union de ces deux blocs pour une lutte commerciale contre le secteur nord-américain de l'Alliance atlantique.

Toutefois, dans le cadre de ces négociations commerciales, les États-Unis veulent assurer une meilleure répartition du fardeau de l'aide aux pays sous-développés en incitant l'Europe à faire davantage. Cette attitude de Washington est la conséquence de l'évolution économique des dernières années.

Pendant la période d'après-guerre les États-Unis pouvaient faire la pluie et le beau temps. Les surplus massifs de leur balance commerciale leur ont permis de distribuer des milliards qui ne faisaient que rétablir l'équilibre des paiements. Ce régime n'est plus possible; les exportations ont diminué, de sorte que l'aide militaire et économique de Washington entraîne un déficit des paiements qu'aggrave l'exode des capitaux de placement.

Le déficit menace d'augmenter sensiblement si l'Europe s'isole, mais même en mettant les choses au mieux, le Trésor de Washington songe à réduire ses libéralités. Le moment est assez mal choisi puisque la Russie se lance dans l'aide aux pays neutres et proclame son intention d'aiguiller la guerre froide idéologique vers le secteur économique.

Ces difficultés qui imposent une orientation nouvelle de l'aide aux pays pauvres sont peut-être un mal pour un bien, et cela à deux points de vue. D'abord, malgré leur grande générosité les États-Unis ont été critiqués et n'ont pas su augmenter leur crédit politique proportionnellement à leurs cadeaux, dans les pays qui en profitaient. Cette aide économique, souvent associée à des concessions militaires, a parfois provoqué de vives réactions chez les neutres. Devant ces piètres résultats, maints commentateurs ont suggéré l'internationalisation de ces secours, de façon à éviter les inconvénients des pactes bilatéraux du

Point IV où le pays aidé risquait d'être ou de paraître un satellite du grand pays protecteur. Si la nécessité amène Washington à l'internationalisation des secours, c'est un gain indiscutable.

Le second aspect qui peut rendre cette difficulté salutaire, c'est de susciter un nouvel examen du problème que pose le sous-développement. L'Europe peut assurément prendre une part du fardeau; c'est du reste déjà fait puisque la France en Afrique et l'Angleterre dans le Commonwealth distribuent des secours de l'ordre d'un demi-milliard de dollars annuellement pour chacune des deux puissances. Une participation collective de l'Europe peut augmenter les contributions présentes. Mais si les États-Unis veulent réduire leur part dans la mesure où décline le surplus de leur balance commerciale, l'écart pourra difficilement être absorbé par l'Europe occidentale, et surtout il est peu probable qu'on pourrait hausser notablement l'aide au niveau des besoins des pays pauvres.

Les peuples du groupe atlantique, les plus riches et les mieux pourvus de la terre, peuvent aider les peuples sous-alimentés et pauvres de façon plus prononcée qu'aujourd'hui; il faudrait cependant, pour répondre aux nécessités de l'heure, consentir des sacrifices plus lourds, qui iraient jusqu'à ralentir la hausse du niveau de vie et du luxe, et qui exigeraient un mobile puissant: le sens de la charité chrétienne à l'échelle mondiale.

Dans un récent numéro de la revue *Christus* consacré à la pratique de la pauvreté dans le monde moderne, l'un des auteurs écrit: "Aussi, l'invitation à se dévouer de leurs biens, que l'Évangile adresse à ceux qui possèdent en abondance, concerne toujours chacun d'entre nous dans la mesure au moins où nous possédons plus que ceux qui nous entourent, mais elle concerne aussi et surtout les nations en tant que collectivités organisées, qui, au niveau de leurs dirigeants, ont le devoir de céder une part de leurs ressources aux nations qui sont dans le besoin. C'est pourquoi la pratique de ce dépouillement aura moins à s'exprimer par un don personnel, à l'occasion de collectes, même nationales, que par une action, où, chacun à notre rang, nous nous efforcerons d'orienter notre pays vers cette économie de don, et de don sans arrière-pensée ni secret calcul, qui apparaît comme le seul moyen d'assurer une plus équitable répartition des richesses dans un monde où, pour plus de la moitié, les hommes ne mangent pas encore à leur faim". (1)

Les chrétiens s'unissent ces jours-ci dans la prière de l'Octave pour l'unité qu'accentue la perspective du prochain concile oecuménique. L'union des peuples riches de l'Atlantique dans un effort plus généreux et mieux coordonné d'assistance pourrait seule atteindre l'ampleur nécessaire à un recul du sous-développement. Ce serait pour ces peuples chrétiens un facteur d'unité; en outre une telle croisade de charité collective atténuerait dans les pays sous-développés les mauvais souvenirs laissés par les impérialismes occidentaux et supprimerait ainsi un obstacle à la diffusion du christianisme.

(1) R. P. François Russo, S.J., *Christus*, octobre 1959, p. 489.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

Pour une histoire des idées politiques

L'étude publiée par M. Maurice Tremblay dans les derniers *Écrits du Canada français* soulève d'assez rudes polémiques, et cela n'a rien d'étonnant. Après une trop brève préface, l'auteur ramène le nationalisme canadien-français à un volume de M. Esdras Minville, qu'il simplifie à l'extrême et parfois déforme. M. Tremblay se donne ainsi, chemin faisant, le plaisir de détruire quelques-unes des idées que les adversaires du nationalisme prêtent à celui-ci. L'opération remplit d'aise les adversaires du nationalisme; mais plusieurs de ses partisans ne se sentent même pas atteints.

On attend vraiment plus d'un chercheur, et l'étude de M. Tremblay, malgré des éléments valables, nous a déçu par sa maladresse — étant donné l'ambition du titre et du propos —, comme par le parti pris idéologique qui l'inspire. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs qu'un universitaire se montre au fond aussi passionné qu'un vulgaire homme d'action, et que la dénonciation des préjugés nationalistes se fonde sur des postulats qui ressemblent déjà à des préjugés.

Un phénomène complexe

L'analyse d'une attitude aussi complexe que le nationalisme canadien-français exige du chercheur une plus longue patience, et l'utilisation d'instruments plus délicats. Il pouvait tenter

de faire, mais non pas en surface, ou dans l'esprit polémique, un premier débrouillage, — et tenter de nous expliquer comment ce terme de nationalisme convient à des pensées politiques ou à des interprétations de l'histoire aussi différentes et parfois aussi divergentes que celles d'Oliver Asselin ou de Michel Brunet, d'Esdras Minville ou d'Henri Bourassa, du chanoine Groulx ou de Pierre Elliot Trudeau. Du nationalisme "noir" à l'utopie optimiste, du conservatisme à la gauche, des tendances vagues à l'exposé classique, le nationalisme n'a pas cessé d'osciller; il a exploré certaines avenues et à peine opéré en d'autres domaines de rapides percées. Je m'étonne qu'on prétende le résumer en trois formules, oublier ses cheminements

complicés et ses résurgences — il réapparaît soudain loin de ses temples officiels, sous la plume d'écrivains qui font profession de le dénoncer; ailleurs il s'empâte ou s'affoie.

Sans doute le chercheur aurait-il une besogne assez rude. Souvent l'expression de cette pensée fut rapide, rédigée au courant de l'action; ou bien lentement reprise et approfondie; par exemple on trouvera dans le rapport Tremblay une forme plus ramassée et plus musclée des idées d'Esdras Minville, que dans l'énorme Citoyen canadien français auquel M. Tremblay a borné son examen.

Bref, il nous manque une histoire des idées, et notamment des idées politiques. Sans doute, ce qu'elle aurait à recenser, ce sont souvent des balbutiements; elle exprimerait du moins les tendances au milieu desquelles nous nous sommes débattus. Elle dégagerait celles qui, à une époque donnée, ont emporté et ne sont pas toujours les plus intéressantes.

Une définition plus réaliste

Pour en revenir au nationalisme, il importe au préalable de le définir. Certains de ses partisans le représentent comme une

Un nouveau visage...

Par Georges BALANDIER

L'Afrique noire, au temps des indépendances, va prendre un nouveau visage. C'est une certitude, mais la seule. Les mouvements nationaux ont une forme incommensurablement plus précise que les nations qu'ils appellent à l'existence. Les leaders ont d'ailleurs exalté la liberté et l'indépendance, les tendances unitaires, les exigences de la dignité et de la personnalité africaines, beaucoup plus que les valeurs nationales. Celles-ci peuvent difficilement se matérialiser par rapport à des territoires d'ont les contours restent provisoires. La liberté recouvrée en tel pays est d'abord présentée comme un bien commun à tous les peuples africains.

On le remarque en analysant les discours de M. Sékou Touré prononcés devant les membres de l'Assemblée nationale constituante lors de la proclamation d'indépendance: "Notre choix dépasse... le cadre du territoire. C'est une option au nom de tous les peuples colonisés d'Afrique. C'est un tremplin au développement des peuples d'Afrique noire, de leur originalité et de leur civilisation."

Ce processus d'élargissement est révélateur: il montre la difficulté éprouvée à définir une action politique s'insérant dans le cadre d'une nation incontestable, homogène sous l'aspect de l'économie, de la culture et de la langue. En Afrique noire les nations ne sont qu'en cours de formation; l'académicien et ethnographe s'efforcent de retrouver l'unité (dans ses études et un article de la revue "Présence africaine") avec une netteté égale à celle de ses collègues "occidentaux". Cela ne signifie pas que le mouvement ne puisse s'accélérer; mais cela explique — et non seulement les prétentions rivales de leadership — que certains responsables africains soient incités à faire l'économie de la période nationale pour procéder immédiatement à la construction d'ensembles régionaux.

L'union Ghana - Guinée

La chronologie récente en témoigne. Elle nous met en présence d'entreprises diversement orientées, et idéalement viables. La plus remarquable reste celle qui tente d'établir l'union Ghana-Guinée définie à Accra le 23 novembre 1958 dans une déclaration conjointe du premier ministre du Ghana et du président du gouvernement de la République de Guinée. Elle se propose de constituer "le noyau des États-Unis de l'Ouest africain". Elle demeure fragile; outre que les deux pays associés ne possèdent aucune frontière commune — rappelant les deux Pakistans sans avoir le minimum de traits communs liant ceux-ci l'un à l'autre, — ils portent des empreintes coloniales fort différentes et risquent de se trouver économiquement concurrents à propos de la bauxite et de l'industrie de l'aluminium. En fait, le projet d'union ne s'est pas encore accompli. Et les interventions récentes de M. Sékou Touré montrent qu'il situe l'action de la Guinée par rapport à différents contextes: envisageant tantôt la construction de la "patrie africaine" (conformément au rôle du panafricanisme, ou le rôle de la Guinée en tant que "symbole dans l'Afrique de culture française", tantôt l'unité qui résulterait au delà des frontières territoriales actuelles d'une "action socialiste" fondant une civilisation du "travail, de la justice et de la solidarité", selon la devise guinéenne.

Une constatation s'impose ici avant d'évoquer d'autres exemples. Dans l'état actuel des choses, la structure des regroupements envisagés dépend principalement de la conception que les chefs politiques africains ont de la décolonisation. Certains d'entre eux insistent sur les solidarités extérieures (celles que crée la Communauté française, celles qui s'acquièrent vis-à-vis de la Communauté européenne) et s'efforcent d'en vertu; il n'est pas étonnant, alors que des adversaires le regardent comme s'il était un vice — vice de l'esprit, vice dans l'ordre social ou moral. Ou plutôt oui, cela devrait étonner: ils parlent au nom de la raison, ne pourraient-ils pas se montrer plus raisonnables?

Regarder tout nationalisme comme nécessairement tourné vers soi, étroit et égoïste, nous semble également une trahison de la réalité: par exemple, certains nationalistes canadiens-français ont dénoncé l'aide aux pays sous-développés, et tel ministre de l'Union nationale reprochait à Ottawa, du temps des libéraux, de nourrir les vaches sacrées de l'Inde plus volontiers que les citoyens canadiens. Cette mesquinerie et ce chauvinisme ne sont pas le nationalisme: car dans le même temps, personne n'engageait le gouvernement canadien à remplir ce devoir international que d'autres nationalistes.

De même, enfermer l'ennemi dans un conservatisme irrémédiable, ce peut être une bonne attitude de combat, mais ce n'est pas décrire la situation comme elle est: l'esprit de réforme et parfois l'ardeur révolutionnaire ont soulevé des milieux nationalistes. Ils ne l'ont pas emporté; mais la victoire fut-elle plus entière ailleurs?

Cette question doit être reprise d'assez haut, sans partisanerie, comme sans un chercheur pourrait l'examiner s'il y consacrait assez de temps et d'objectivité.

André L.

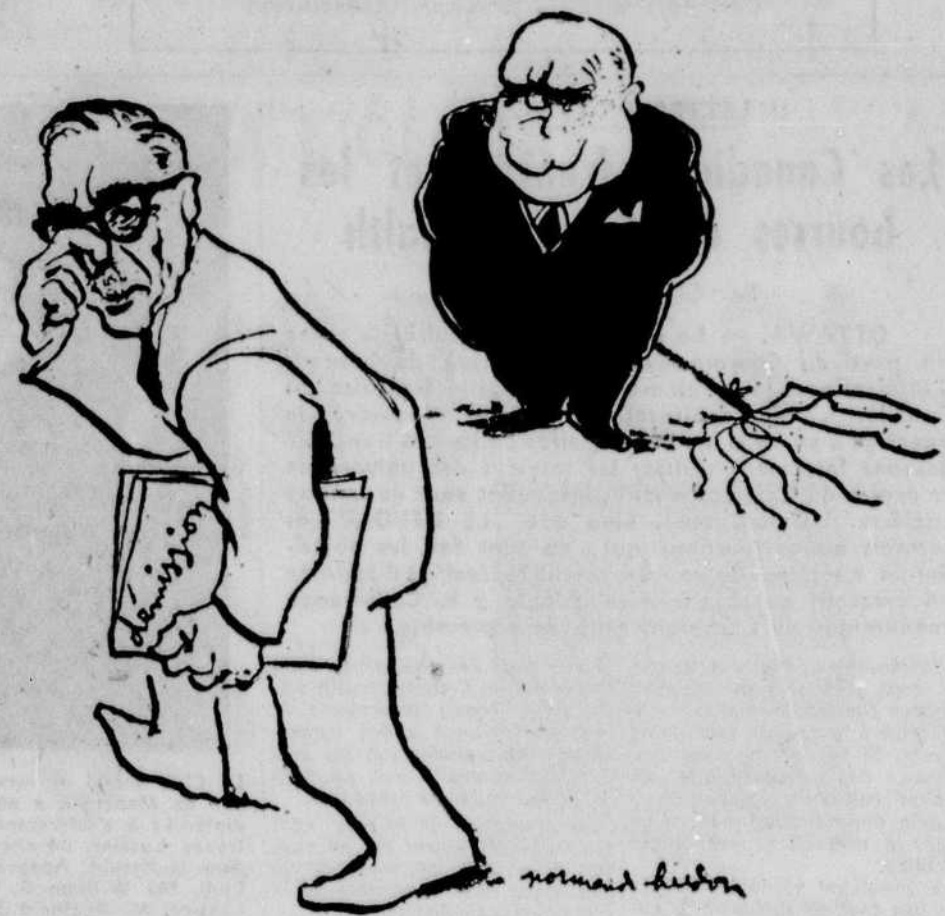
visager les problèmes africains selon leurs aspects techniques plutôt que politiques. C'est l'attitude de M. Houphouët-Boigny et de ses partenaires au sein du Conseil de l'Entente. Les coordinations établies respectent intégralement la personnalité des pays associés et ne visent point à l'établissement d'un super-gouvernement. Le processus se veut prudent au nom de l'efficacité; il tend à consolider politiquement les nouvelles unités politiques avant de revendiquer la plénitude de leurs droits: M. Houphouët a placé sur ce plan le défi lancé à M. Nkrumah.

Le Mali et la Communauté

La Fédération du Mali, qui associe Sénégal et Soudan et se réfère à l'ancien Empire soudanais, s'inspire d'un autre choix. Elle se situe à mi-chemin entre la position de la Guinée et celle des États de l'Entente. Elle s'explique par les conceptions que formula M. Léopold Sédar Senghor à différentes reprises, et notamment lors du congrès tenu à Cotonou (juillet 1958) par le Parti du regroupement africain. Une affirmation en rend clairement compte: "Nous voulons la Communauté africaine avec la Communauté franco-Africaine. Sans quoi ce serait la Communauté des pots de terre et du pot de fer." Depuis sa création, et sous l'impulsion du parti de la Fédération africaine, le Mali aspire à devenir le cœur d'une fédération ouest-africaine de culture française. Il entend prendre l'initiative d'un mouvement pour l'indépendance qui ne conduirait pas à l'"indépendance isolément".

C'est en Afrique occidentale que les évolutions politiques sont les plus avancées, mais les processus de transformation n'ont pas atteint leur terme. Les regroupements régionaux demeurent instables et concurrents. L'accession prochaine à l'indépendance de la Nigeria entraîne l'incertitude: il reste impossible de localiser les pôles d'attraction les plus agissants. On ne peut cependant reconnaître les étapes nécessaires: comment passer des unités politiques traditionnelles (souvent organisées au plan de la tribu ou du clan) aux fédérations étendues, sans consolider ces unités intermédiaires que sont les territoires?

Dans les autres régions du monde noir les contours nouveaux sont encore moins apparus. L'ancienne A.E.F. se limite à une union douanière de quatre États, en raison du dualisme qui oppose la partie sud — christianisée, sous-peuplée, relativement riche — à la partie nord — islamisée, peuplée et moins chargée de richesses naturelles. En Afrique orientale de colonisation anglaise l'action



Le whip: C'est pas le temps, Lizotte, de passer la brosse

Lettres au "Devoir"

Et il entend demeurer au Canada

Monsieur le directeur,

La lettre de M. Weingartner, j'ose le croire, part d'un bon naturel, et d'un vrai français "de France". Je frems à la pensée qu'il demeure au Canada, et entend y demeurer.

Je relève, en effet, dans sa lettre, au moins trois propositions qui me surprennent énormément, et me font presque sourire de leur candeur naïve. Nommément, on peut lire que "il devrait y avoir une langue par pays, cela simplifierait bien des choses". Plus loin, j'apprends que "D'ailleurs une langue minoritaire n'est pas riche

et reste seulement le moyen d'expression de paysans"... Et pour terminer, cette fleur: "au moins, vous n'auriez plus ces idées autonomistes".

J'ignore depuis combien de temps votre correspondant est au pays, et je n'ai pas l'intention de lui faire une leçon de politesse ou d'histoire, mais je ne puis m'empêcher de souligner les points suivants.

Je ne vois pas très bien en quoi l'existence de deux ou trois langues dans un pays peut telle compliquer "les choses". En fait la Belgique se reconstruit deux langues, la Suisse trois, et le Canada deux, sans s'en porter plus mal.

De plus, il se trouve que le français est une "langue minoritaire" par rapport au reste

du pays, tout en étant une langue officielle — Et je ne sache pas que le français soit une langue "pas riche" et réservée à l'usage exclusif des paysans!

Nous avons, enfin, au Québec, des idées autonomistes dont nous ne voudrions pour rien au monde nous départir d'autant plus qu'elles nous sont garanties par notre constitution.

J'ignore jusqu'à quel point le parallèle du breton et du français s'applique ici, mais s'il est le moins exact, je ne saurais pas loin de partager l'avis de M. Le Goff.

— Et pourtant, j'ai la prétention d'être un bon Canadien, qui parle le français, et le parle de son mieux.

Bien à vous,
G. BEGIN, m.d.

La censure du cinéma

Monsieur le directeur,

On nous annonce un prochain festival du film français. Serait-ce excès d'optimisme que de l'espérer glorieux pour la France et sans ombre pour nous? Tous, hélas! nous avons sur ce point à la mémoire de tristes souvenirs, que nous voudrions voir disparaître au plus tôt.

Et puis, il vaut mieux prévenir que guérir, serait-il permis de signaler quelques erreurs de tactique, voire de principe, qui en ce qui nous concerne, nous, Canadiens, devraient bien être évitées à l'avenir.

La première erreur consiste à battre notre ment cul devant des étrangers, pour des fautes commises par les étrangers eux-mêmes. La censure québécoise existe, elle est une institution

légal, actuellement en vigueur, et qui est notre affaire. Nous pouvons bien pour nous-mêmes la désirer autre, mais chose certaine nous ne sauons pas notre face en la ridiculisant devant nos cousins de France. En toute occurrence ceux-ci pensent, s'ils ne vont pas toujours jusqu'à le dire ouvertement, que ces critiques nous retombent sur le nez, puisque c'est à nous-mêmes de voir à ce que cette censure soit convenable. À décrire les sions, on se décrie soi-même. Les Français et d'autres eux-mêmes contre leur gouvernement, leur bureaucratie, leurs agents de police, ne supportent pas (pas plus qu'aucun autre peuple d'ailleurs, sauf le nôtre) qu'on les attaque devant eux. Seule la fierté attire le respect.

La seconde erreur est, pour notre censure, au moins en des circonstances aussi exceptionnelles, de ne point s'expliquer devant un public en face duquel elle est responsable. Dans l'affaire *Maxime*, en particulier, ces explications auraient été faciles: le film, avant d'être définitivement écarté, avait été passé devant près de 120 personnes, de toutes conditions, et considéré à l'unanimité comme inacceptable. On se demande en France, le *Figaro littéraire* et d'autres journaux qualifient la pellicule de "navet", et de "pornographie culturelle". Or on a eu bien garde de rien nous laisser savoir de tout cela, quitte à faire passer sur les censeurs seuls l'odieux d'un geste qui, à distance, semble bien avoir été justifié. Or qu'avons-nous à attendre de la censure, si ce n'est le problème de la censure, non point avec une mentalité d'enfants ou d'adolescents irresponsables, mais avec le calme et l'objectivité de gens qui savent discuter d'un problème hors de tout contexte politique et de tout respect humain face aux partisans d'un soldisant avancé culturel, qui sont d'autant plus intrinsèques pour les autres qu'ils réclament pour eux-mêmes l'abolition de toute censure.

Qu'on ait donc le courage, si on veut s'orienter vers la critique, de prendre par le ventre le problème de la censure, non point avec une mentalité d'enfants ou d'adolescents irresponsables, mais avec le calme et l'objectivité de gens qui savent discuter d'un problème hors de tout contexte politique et de tout respect humain face aux partisans d'un soldisant avancé culturel, qui sont d'autant plus intrinsèques pour les autres qu'ils réclament pour eux-mêmes l'abolition de toute censure.

Il n'y a ni honte ni déshonneur à avoir une censure, surtout une censure morale. La Russie a sa censure, les États-Unis ont la leur, la France a la sienne — qui ne permet pas, actuellement, nul en chantant, de se publiquement ou écrire quoi que ce soit contre son président. S'il n'est pas déshonorant de censurer ce qui est une critique des idéologies communistes, capitalistes ou gaullistes, je ne vois pas pourquoi il serait déshonorant d'avoir une censure qui témoigne de notre foi commune dans le Fils de Dieu et dans son Évangile. En tout cas, voilà ce qui ne se discute, et ce qu'il serait avantageux de discuter. Par contre, l'attitude du persiflage, — la seule que nous ayons pratiquement connue jusqu'ici — n'est que lâche et destructrice.

Bien vôtre,

Raymond H. ALEXANDRE

L'ACTUALITÉ

Année bissextile

Les pronostiqueurs, qui entendent dans des tranches rituelles au début de chaque année, augurent favorablement de celle-ci.

Sans doute songent-ils au vieux dicton: Ne craignez pas l'an bissextile. Mais l'an d'avant, ou l'an d'après.

Il est de fait que l'année passée a vu s'abattre sur le monde un nombre insolite de catastrophes élémentaires.

Regarder tout nationalisme comme nécessairement tourné vers soi, étroit et égoïste, nous semble également une trahison de la réalité: par exemple, certains nationalistes canadiens-français ont dénoncé l'aide aux pays sous-développés, et tel ministre de l'Union nationale reprochait à Ottawa, du temps des libéraux, de nourrir les vaches sacrées de l'Inde plus volontiers que les citoyens canadiens. Cette mesquinerie et ce chauvinisme ne sont pas le nationalisme: car dans le même temps, personne n'engageait le gouvernement canadien à remplir ce devoir international que d'autres nationalistes.

De même, enfermer l'ennemi dans un conservatisme irrémédiable, ce peut être une bonne attitude de combat, mais ce n'est pas décrire la situation comme elle est: l'esprit de réforme et parfois l'ardeur révolutionnaire ont soulevé des milieux nationalistes. Ils ne l'ont pas emporté; mais la victoire fut-elle plus entière ailleurs?

Cette question doit être reprise d'assez haut, sans partisanerie, comme sans un chercheur pourrait l'examiner s'il y consacrait assez de temps et d'objectivité.

Le problème est de faire tenir dans l'année (étymologiquement un anneau) un nombre de jours correspondant à la révolution apparente du Soleil. L'astronome Sosigène fut chargé par César de résoudre cette difficulté. Pour des raisons religieuses, les Romains ont placé le jour intercalaire, destiné à compenser l'écart entre l'année tropique et l'année commune, tous les quatre ans, après le 23 février, sixième jour (bissextile) avant les calendes de mars. Appliqué au dernier jour de février, veille

des calendes, le mot "bissextile" n'a donc plus de sens.

Mais cette solution laissait encore à la traîne un certain nombre de minutes qui, en s'accumulant, mirent le désordre dans le calendrier; elles totalisaient dix jours de retard en 1582. La réforme indispensable fut opérée par le pape Grégoire XIII grâce à la bulle "Inter gravissimas", qui supprima la période comprise entre le 4 et le 15 octobre de cette année 1582. Sainte Thérèse d'Avila, qui était morte le 4 octobre, vit, bien que l'application de la réforme ne partit que du lendemain, la célébration de sa fête reportée au 15.

En France, l'application de la décision pontificale fut ajournée de deux mois: le lendemain du dimanche 9 décembre fut le lundi 20.

L'Angleterre n'adopta le comput grégorien qu'en 1752. Dans une émission destinée à "coller" ses auditeurs, notre radio leur demanda quelle incidence a eue le destin Cervantès à celui de Shakespeare. Elle voulait leur faire dire que les deux hommes du siècle se sont éteints un même jour, le 23 avril 1616. Mais, pour que ce fût vrai, il eût fallu que l'Angleterre et l'Espagne eussent alors le même calendrier. L'erreur est classique: le 23 avril du julien est le 4 mai du grégorien.

Il avait fallu abaisser le nombre des années bissextiles; la réduction porta sur les années séculaires: elles sont communes si les deux premiers chiffres de leur millésime ne sont pas divisibles par quatre; bissextiles dans le cas contraire.

Encore ce retranchement de trois jours dans le cycle grégorien ne donne-t-il pas un raccourcissement suffisant; d'où la solution néo-grégorienne qui supprime un jour tous les trente-deux siècles.

La Révolution a appelé "francade" la période de quatre ans (ci-devant grégorienne). L'intercalaire, ou "Jour de la Révolution", était renvoyé à la fin de l'année. Le conventionnel Romme mettait au point la réforme du calendrier lorsqu'il fut condamné à mort et se suicida pour échapper à l'échafaud.

Et depuis, on cherche toujours où placer ce surimposé intempestif qui doit faire l'appoint des heures et des minutes perdues. L'ONU, après la Société des nations, a chargé une commission de trouver une solution qui mette fin à un tâtonnement puri-millénaire. De nombreux projets lui ont déjà été soumis.

Mais n'est-on pas imprudemment spéculé sur la fidélité de la Terre à ses propres lois? L'observatoire de Leningrad vient de nous annoncer que l'irrégularité de sa rotation — imputable peut-être à une déformation — nous valait un retard de trente secondes sur le temps absolu.

On n'en sortira jamais. Il est vrai qu'un astronome optimiste nous laisse prévoir que, dans quatre millénaires ou un peu plus, l'année complètera exactement trois cent soixante-cinq jours. Tout juste...

On verra bien.

Albert Moussat

(Le Monde)

GRACE A L'ATOME, AU PETROLE, AU GAZ NATUREL

La France sera en 1975 le 3e des grands pays producteurs d'énergie sitôt après l'URSS et les Etats-Unis

Par Morton van DUYKE
de l'Agence Reuters

PARIS. — D'ici peu d'années, la France occupera probablement la troisième place parmi les grandes nations productrices d'énergie, soit aussitôt après les Etats-Unis et l'Union soviétique. La mise en valeur de nouvelles ressources énergétiques et l'accroissement du rendement d'anciennes ressources sont à la base de cette remarquable expansion de la France.

Ainsi, en 1960, la France doit devenir le cinquième plus important producteur d'uranium dans le monde; elle devrait venir en 1965 le troisième plus grand producteur de gaz naturel et, en 1970, le sixième plus important producteur de pétrole.

Actuellement, la France possède cinq grandes sources d'énergie: le charbon, l'énergie hydro-électrique, l'atome, le gaz et le pétrole.

Centrales nucléaires

Voici quelques mois, les premières centrales atomiques commencent à produire de l'électricité qui est distribuée en diverses régions de France: cet

A OTTAWA, AUJOURD'HUI

Entretien de M. Kishi avec Diefenbaker

OTTAWA. — Le premier ministre Nobusuke Kishi, chef du gouvernement japonais, passe la journée dans la capitale canadienne. Au cours de son séjour, il se rendra à l'ambassade du Japon, à Washington. M. Kishi a fait appel au Canada, qui, selon le premier ministre japonais, devrait augmenter la valeur de ses importations du Japon. Mais, a souligné M. Kishi, je suis bien au fait des problèmes industriels du Canada et je ne voudrais faire quoi que ce soit qui puisse déséquilibrer ses marchés.

Le Japon importe davantage du Canada qu'il n'en vend de ses produits. "Nous aimerions vendre davantage au Canada, mais de façon à ne pas entrer en conflit avec l'industrie canadienne", a ajouté le premier ministre. M. Kishi est déjà venu au Canada en 1954, à l'occasion d'une exposition commerciale japonaise, à Philadelphie, aux Etats-Unis. Il n'avait fait qu'un bref séjour en notre pays.

Les entretiens de M. Kishi, à Ottawa, avec M. Diefenbaker se dérouleront à la lumière de l'importance nouvelle qu'acquiert le Japon dans les affaires mondiales. M. Kishi a signé à Washington un traité de défense et de coopération avec les Etats-Unis. Le président Eisenhower s'arrêtera au Japon, le 20 juin, à son retour de Russie.

Le premier ministre a insisté au cours de son séjour à Washington sur la nécessité qu'éprouve son pays de maintenir un niveau d'exportation de produits en plus élevé. Le Japon a acheté au Canada l'an dernier des marchandises d'une valeur de \$130,000,000, dont la moitié représente des expéditions de blé. Les importateurs japonais se sont procurés au Japon des marchandises évaluées à quelque \$100,000,000.

A Washington, M. Kishi a promis l'aide entière de son pays aux pays sous-développés. Il a recommandé que soient abolies les restrictions sur le commerce et le change.

événement a mis en relief l'importance du programme français de développement de l'énergie nucléaire et le pourcentage de satisfaction de ses besoins en électricité que le pays attend des centrales nucléo-électriques. Selon les statistiques officielles, les besoins d'énergie électrique doublent tous les 8 ou 10 ans en France. Quatre centrales nucléo-électriques sont en voie de construction ou déjà terminées. D'autres suivront. Au total, vers 1975, les centrales nucléaires produiront à elles seules autant d'électricité que le pays en consomme l'an dernier. La réalisation de cet ambitieux programme nucléaire est rendue possible par la richesse des gisements d'uranium découverts soit en France métropolitaine soit dans des Etats de la Communauté: Madagascar, Gabon, et au Sahara.

Pétrole: 1,000,000,000 de tonnes

Jusqu'ici on a extrait quelque 150,000 tonnes d'uranium du traitement de 150 millions de tonnes de minerai; l'année prochaine, la France occupera bientôt la 5e place dans ce secteur, derrière les Etats-Unis, le Canada, l'URSS et l'Union sud-africaine.

D'autre part, la découverte et la rapide mise en valeur de riches gisements de pétrole au Sahara sont une autre des chances "énergétiques" de la France. On estime aujourd'hui que les gisements déjà reconnus contiennent des réserves de plus d'un milliard de tonnes de pétrole. En plus du Sahara, on a trouvé du pétrole en Afrique équatoriale (Gabon) et occidentale (Libye et de Parentis). La production française de pétrole devrait atteindre 14 millions de tonnes en 1963 et en 1970, quelque 45 millions de tonnes. A ce moment, se posera le problème de l'exportation du pétrole dans un monde qui sera peut-être alors saturé de pétrole.

Gaz naturel et ressources hydrauliques

Dans le domaine du gaz naturel, c'est à plus de 1,300,000,000 de pieds cubes qu'on estime les réserves françaises, surtout dans les immenses gisements sahariens de Hassi R'Mel et dans le sud de la France. On a déjà décidé la construction de gazoducs qui amèneront le gaz du Sahara partie en Europe occidentale et partie sur la côte méditerranéenne en Algérie occidentale où seront érigés des complexes industriels.

Toutefois, le charbon et l'énergie hydro-électrique resteront pour de nombreuses années les principales sources d'énergie de la France. Les gisements de charbon sont estimés à 10 milliards de tonnes soit de quoi satisfaire les besoins pendant un siècle: la production doit atteindre 70 millions de tonnes par année en 1970. Dans le domaine de l'énergie hydraulique, une fois achevé le programme actuel de construction de centrales et de canalisation de divers grands cours d'eau, les centrales hydro-électriques produiront environ 100 milliards de kilowatts-heures d'électricité par année soit deux fois la quantité produite en 1958.



Aux quatre coins du monde

Inde: accueil chaleureux au président de l'URSS mais sans commune mesure avec celui qu'a reçu M. Eisenhower

DELHI. — Le président de l'URSS, M. Clément Vorochilov, est arrivé hier dans la capitale de l'Inde pour une visite officielle de deux semaines. Quelque 150,000 Indiens ont réservé au chef nominal de l'Etat soviétique un accueil chaleureux mais sans commune mesure avec celui qui fut accordé au président Eisenhower en décembre dernier. Il est vrai que les dirigeants soviétiques étant déjà venus plusieurs fois en Inde, leur visite n'a plus l'attrait de la nouveauté. Le gouvernement indien, désireux de souligner le maintien de sa neutralité entre les "blocs" n'avait rien épargné pour recevoir M. Vorochilov avec des honneurs aussi grands que ceux accordés au président américain. Le président Prasad et le premier ministre Nehru étaient à l'aéroport et ont accueilli Vorochilov avec de grandes manifestations d'amitié. Vorochilov est accompagné d'une délégation de 74 personnes parmi lesquelles le premier vice-premier ministre, Kozlov, le ministre adjoint des affaires étrangères et plusieurs membres du présidium.

FLN: remaniements considérables dans le "gouvernement" des rebelles algériens

TUNIS. — Un important remaniement vient d'avoir lieu au sein du "gouvernement provisoire" créé voici un an et demi par les dirigeants du Front algérien de libération nationale. Deux "ministres" considérés comme des partisans d'un durcissement d'attitude à l'endroit de la France ont été écartés. Il s'agit de Lamine Debaghine, ancien "ministre" des affaires étrangères et de Tewfik El Madani, chargé des affaires culturelles. On avait rapporté à plusieurs reprises que ces deux personnages étaient opposés à l'ouverture de pourparlers avec Paris et en tenaient pour l'intensification de l'action militaire. Ferhat Abbas, conserve apparemment le poste de "premier ministre" ainsi que Krim Belkacem, celui de vice-premier ministre. Ces changements ont été décidés au cours de la longue session extraordinaire que le comité national vient de tenir à Tripoli. Ce comité national du FLN nomme et démet les membres du "gouvernement".

Cameroun: le premier ministre demande l'admission de son pays à l'ONU

NATIONS UNIES, N.Y. — Le premier ministre de la République du Cameroun, M. Ahmadou Ahidjo, a adressé ces jours derniers au secrétaire général des Nations Unies une requête officielle d'admission du Cameroun au sein de l'Organisation internationale. On sait que le Cameroun est devenu un Etat indépendant le 1er janvier dernier. Son entrée à l'ONU porterait à 83 le nombre des membres de celle-ci. D'ici là, on a appris que le chef de la délégation française allait réclamer une réunion spéciale du Conseil de sécurité afin de considérer la requête du Cameroun de manière que celui-ci puisse siéger à l'Assemblée générale dès la prochaine session, en septembre 1960. L'an dernier, en acceptant la levée de tutelle de la France sur le Cameroun, l'Assemblée avait voté le principe de l'admission du Cameroun à l'ONU. Il semble donc que la requête de Yaoundé sera aisément acceptée.

Inde: l'attitude défiante d'étudiants contre l'autorité fait fermer une université

NOUVELLE-DELHI. — La police a procédé à l'arrestation de 40 étudiants de l'université de Lucknow, capitale de l'Etat de Uttar Pradesh. Il y a eu un violent engagement entre la police et les étudiants, mais il n'y a pas de perte de vie. Les étudiants ont tenté d'atteindre les locaux de l'université fermée par les autorités à la suite d'une attitude de défiance des étudiants qui prétendent ne pas avoir obtenu l'enquête qu'ils exigeaient autour de motifs de griefs contre des professeurs.

Floride: le directeur d'un quotidien cubain sollicite l'asile politique aux E.-U.

MIAMI. — M. Jorge Zayas, directeur d'un quotidien de La Havane, est arrivé hier par avion et a sollicité l'asile politique du gouvernement américain en déclarant qu'il entendait demeurer aux Etats-Unis pour un temps indéfini. Sa mère et son épouse s'y trouvent déjà. M. Zayas avait abandonné la direction de son journal lundi lorsque les syndicats de journalistes et de typographes s'en sont emparés en déclarant que Zayas manifestait des sentiments "anti-révolutionnaires". Reconnu pour son opposition au gouvernement de Castro, Zayas avait refusé d'insérer une "note rectificative" à la suite des dépêches d'agences étrangères considérées comme "tendancieuses" et hostiles au gouvernement actuel de Cuba. Les syndicats exigeaient la publication de pareilles notes. Zayas s'était d'abord réfugié à l'ambassade de l'Equateur et, mardi, une voiture de la dite ambassade l'avait conduit à l'aéroport où il a pu prendre un avion à destination de Miami.

Catastrophes dans le monde: ouragan mortel à l'île Maurice; tempête à Nieu

PORT-LOUIS. — Une tempête qui a balayé la mer à 30 milles au large de l'île Maurice, colonie britannique de la côte orientale de l'Afrique, a été vivement ressentie sur l'île également où l'on déplore trois pertes de vie; des centaines de personnes sont sans abri. Des bourrasques de plus de 100 milles à l'heure ont causé de sérieux dommages aux habitations et aux plantations de canne à sucre. La majeure partie des habitations de l'île de Nieu, îlot de corail situé dans le sud du Pacifique, ont été détruites par de forts vents, lundi dernier et les 4,700 habitants se sont réfugiés dans des cavernes. L'îlot est situé à quelque 400 milles à l'est de Fidji. L'ouragan n'a pas fait de victimes, mais les dommages sont élevés; seulement 134 maisons ont été épargnées et plus des cinq-sixièmes de la population est sans abri.

E.-U.: l'inspection des bagages et colis à bord d'avions deviendrait obligatoire

WASHINGTON. — Un projet de loi qui exigerait des compagnies aériennes l'inspection des bagages et des marchandises, avant les envolées, a été soumis à la Chambre des représentants, hier. M. James O'Hara, démocrate du Michigan, a proposé cette mesure d'inspection des bagages, sauf la poste. Les avions privés et les appareils affectés au transport des marchandises seraient exemptés d'une telle inspection. Un équipement de rayon-X "pourrait assurer une inspection adéquate". Des enquêteurs du Sénat ont laissé entendre que des bombes peuvent avoir été la cause de la destruction récente de deux autobus américains, qui a entraîné 76 pertes de vie.

ALLEMAGNE OCCIDENTALE

Tous les partis s'unissent dans une profession d'antnazisme

BONN. — La Chambre basse du Parlement de l'Allemagne occidentale a approuvé avec célérité et à l'unanimité hier une déclaration du gouvernement selon laquelle l'Allemagne doit se "purger" d'urgence de toute trace de nazisme si elle entend devenir un membre puissant et respecté de la société des pays démocratiques.

Le vice-président du Bundestag (Assemblée nationale), M. Carlo Schmid, a dit aux députés qu'aussi longtemps que les adultes et les instituteurs failliraient à leur tâche d'exposer à la jeunesse les méfaits de l'ère nazie, "notre peuple ne sera pas moralement sain". Un tonnerre d'applaudissements a salué la péroraison de Schmid et la déclaration gouvernementale a été approuvée par un vote à main levée et à l'unanimité des 497 députés. C'était la première séance du Bundestag depuis le début des manifestations d'antitisme dont la première a eu lieu à Cologne la veille de Noël. "C'est une honte nationale que de telles choses puissent encore se produire chez nous", a dit Schmid faisant allusion aux incidents antisémites et aux défilés de style nazi. Bien que Schmid soit le chef parlementaire du parti social-démocrate, principal élément de l'opposition, il a présenté sa déclaration au nom du gouvernement et des quatre partis représentés à l'Assemblée. Signalant que des incidents analogues ont eu lieu dans un grand nombre de pays autres que l'Allemagne, le vice-président de l'Assemblée a déclaré: "Nous, Allemands, n'avons pas le droit de mettre en relief ces autres incidents parce que c'est malheureusement dans notre pays que six millions de Juifs ont été assassinés".

Cameroun: le gouvernement demande l'aide de Paris pour lutter contre le terrorisme

YAOUNDE. — Le gouvernement du premier ministre Ahidjo a lancé un appel à la France pour obtenir son concours dans la lutte contre le terrorisme qui se poursuit dans une large partie du pays. Ahidjo a demandé à Paris au moins deux bataillons — 2,000 hommes — et davantage si possible. Il est probable que ce sont des troupes africaines de la Communauté, venant du Tchad, qui seront dépêchées au Cameroun. Le gouvernement du jeune Etat (indépendant depuis le 1er janvier) doit lutter d'une part contre les bandes de l'UPC (Union des populations du Cameroun), de l'autre contre des éléments sans caractère politique mais opposés aux chefs traditionnels et à l'organisation tribale. Ahidjo a annoncé que le gouvernement tiendra néanmoins un référendum en mars sur une constitution pour la République du Cameroun et que les élections législatives auront lieu en avril.

Gde-Bretagne: un étudiant d'université prend à partie l'Institution monarchique au cours d'un débat

CAMBRIDGE. — Au cours d'un grand débat sur l'institution monarchique britannique à l'université de Cambridge, mardi soir, un étudiant s'en est pris avec une virulence particulière à la Couronne et à l'hypothèque qu'elle fait peser sur les finances de l'Etat. David Saunders a finalement proposé une résolution demandant une réduction sensible de la liste civile de la Maison royale. La résolution a été repoussée par 156 voix à 117 bien que Saunders ait reçu au cours de la discussion l'appui d'un député travailliste, Emrys Hughes. Saunders avait qualifié la monarchie de "vache sacrée de la Gde-Bretagne", et avait notamment dit que la Gde-Bretagne agit avec malhonnêteté en tentant de jouer les grandes puissances, se vêtant du manteau de la grandeur impériale alors que son influence est battue en brèche, etc. Il a affirmé que "l'institution purement symbolique" qu'est devenue la monarchie, ne devrait pas coûter au pays trois millions de dollars par année.

MODIFICATIONS DANS LE COMMONWEALTH

Le Ghana deviendra république en juillet — L'Union sud-africaine ferait de même avant fin 1960

ACCRA. — Le gouvernement du premier ministre Nkrumah a officiellement annoncé hier qu'il désire faire du Ghana une république indépendante au sein du Commonwealth et doter le jeune Etat d'institutions bien à lui.

Le journal officiel a en effet publié hier le texte d'un projet de loi gouvernemental portant convocation d'une assemblée constituante et organisation d'un plébiscite. L'assemblée serait invitée à préparer une nouvelle constitution pour le pays, constitution de forme républicaine; par ailleurs, le pays serait invité lors d'un référendum à approuver la constitution et à dire s'il veut la transformation du statut de royaume en celui de république. L'assemblée constituante sera formée par l'actuelle assemblée nationale qui périodiquement, au cours des prochains mois, siégera comme assemblée constituante.

Le gouvernement a laissé entendre qu'il souhaite voir ces importants changements réalisés d'ici le 1er juillet. On croit que le 6 mars, jour anniversaire de l'accession du pays à l'indépendance, le premier ministre Nkrumah s'adressera à la population par le truchement de la radio et lui exposera les grandes lignes de la constitution que le gouvernement entend lui soumettre.

Le référendum aura lieu au cours du mois d'avril et il est probable que le peuple approuvera la constitution proposée et portera Nkrumah à la présidence de la république par une forte majorité.

Référendum sur la république

LE CAP. — Le premier ministre Verwoerd a annoncé hier que les Sud-Africains seront invités à dire lors d'un référendum s'ils désirent que l'Union sud-africaine s'érige en république.

M. Verwoerd a précisé qu'un projet de loi sera présenté au cours de la présente session à ce sujet. Il a ajouté que le résultat sera acquis à la majorité simple, ce qui signifie que même si une très faible majorité se dégageait en faveur de la république, le parlement serait alors en mesure d'apporter les changements constitutionnels nécessaires et de proclamer l'Etat républicain.

Voici longtemps qu'il est question de transformer le statut du pays mais cette fois le gouvernement parait résolu à aller jusqu'au bout et les observateurs estiment qu'il trouvera une majorité sans doute minime et formée par les éléments d'origine autre qu'anglaise de la population. S'il en va ainsi, le Commonwealth comprendrait quatre Etats républicains soit l'Inde et le Pakistan qui le sont déjà, le Ghana qui le deviendra en juillet et l'Union sud-africaine quel que part au cours de l'année.

VIENT DE PARAÎTRE

Le premier numéro de "Cité libre — Nouvelle série"

A l'occasion de son 10e anniversaire, la revue se transforme en mensuel

35¢
CITÉ
LIBRE
51e année, No 24

JANVIER-FÉVRIER 1960
NOUVELLE SÉRIE

Mgr Charbonneau
et l'opinion publique
dans l'Eglise

Documents

(lire en page 3)



SOMMAIRE

Sur les gaités de l'opposition
Voyage en U.R.S.S. avec l'Intourist
Les morts de Bordeaux
Mauvaise foi et bonne conscience
Asselin avait-il raison?

Gérard PELLETIER
Jeanne LAPOINTE
Jacques HEBERT
Pierre-E. TRUDEAU
Jean-Charles FALARDEAU

En plus, des textes de: Marcel Rioux, Pierre Dansereau, Pierre Laberge, Pierre Lalonde, Jean Paré, Roland Parenteau, Pierre Juneau et Yeri Kempf.

c'est du tonnerre!
ce solde

de
MEUBLES — TENTURES —
LAMPES — ACCESSOIRES
chez
VIAU, MORISSET INC.
décorateurs-ensembliers
760, BOUL. DÉCARIE, ST-LAURENT — RL 7-6307

Bernard Morisset, Jacques Viau, Sylva Rivest, Laurent Bérubé

FLAMMARION-DISQUES

1243 UNIVERSITE — UN. 6-6381

Notre vente d'inventaire
commence VENDREDI

33 1/3 à 50%
D'ESCOMPTE

STEREO et MONORAL

CLASSIQUES — POPULAIRES — THEATRES

VARIETES — DISQUES FRANÇAIS

Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

Samedi jusqu'à 6 h. p.m.

Toute vente est finale. Ni retour ni échange.



STEPHEN BOYD incarne Messala dans la super-production "Ben-Hur" qui tiendra l'affiche du cinéma Alouette pour une sixième semaine.

Sondage chez les téléspectateurs

WASHINGTON — Un inventeur, le Dr Charles L. Allen, vient de mettre au point un appareil qui permet, en le filmant, d'étudier le comportement du téléspectateur.

Le Dr Allen, qui a présenté son Dynafotochron — c'est le nom de son invention — au congrès de l'American Marketing Association, a provoqué l'ilarité de son auditoire en décrivant l'attitude de certains téléspectateurs devant leur récepteur: non seulement ils mangent et boivent, mais aussi jouent aux cartes ou à d'autres jeux de société, font des mots croisés. Le Dynafotochron les a surpris en pleine action.

L'appareil, qui occupe un volume réduit, peut être installé sur le téléviseur, sur la table de télévision ou sur un radiateur voisin. L'enregistreur non seulement ce qui passe sur l'écran, mais tout ce qui se trouve dans

la pièce. Il n'a été installé jusqu'à présent que dans une douzaine de foyers avec l'autorisation des intéressés.

Les premières observations permettent, selon le Dr Allen, d'établir que:

— Les téléspectateurs sont rarement allumés le matin (aux Etats-Unis, bien entendu) et laissent en marche de façon continue, à la manière des postes de radio;

— Les enfants qui ne sont pas encore d'âge scolaire sont les téléspectateurs les plus assidus;

— Les lycéens ne suivent que relativement peu les programmes;

— Les étudiants ne les suivent presque pas;

— La mère de famille, à qui sont dédiées les œuvres commerciales et la plupart des programmes publicitaires, ne manquera pour rien au monde son émission favorite. Elle trouvera le moyen de la voir, rapporte le Dr Allen, "même si elle doit entrer en conflit avec toute la maison".

— La mère est souvent le seul spectateur adulte de la plupart des émissions. Elle assiste même aux matches de base-ball et aux "westerns".

Chez Pierre

depuis 20 ans
on mange de la cuisine
simple mais de bon goût

Chez Pierre

la qualité est là

Chez Pierre

véritable cuisine
bourgeoise

Chez Pierre

ouvert de midi à 11.30 p.m.
tous les jours excepté
le dimanche

Licence complète

1263, rue Labelle

VI. 2-1590

Bravo les BOZOS

Les Bozos donnent un très bon spectacle et entièrement nouveau. C'est précisément ce point qui est remarquable; ils ont su se renouveler tout en conservant leur esprit typiquement jeune et dynamique.

Jacques Blanchet ouvre le spectacle par ses chansons. Il est dommage que certaines faiblesses se glissent dans son tour de chant notamment une certaine lacune du côté rythme et mélodie. Mais, ce qui peut-être est plus grave, c'est le manque de profondeur de champ de ses chansons.

Tout est en étendue, la densité n'y est pas. Toutefois, elles savent quand même plaire.

Raymond Lévesque est détaché de ses chansons; c'est excellent. Savoir se blaguer soi-même et faire semblant qu'on ne se prend pas trop au sérieux donne un bon atout dans un spectacle de ce genre. On sent chez Raymond Lévesque, un humour noir et un brin d'amerlume, c'est rare chez nos chansonniers. Son numéro est, vraiment sympathique.

Le clou de la soirée est l'apparition de Jean-Pierre Ferland. Ses chansons sont mélodieuses, rythmées et prenantes. Ce sont des chansons adultes, données d'une résonance très humaine. Il se présente simplement, un sourire au coin des lèvres, un peu timide mais quand même certain de lui parce que ses créations jaillissent de lui et possèdent une authenticité peu banale.

Elle est bourrée de talents cette Clémence! Elle peut faire ce qu'elle veut et très bien. Très versatile elle présente un numéro des plus variés, et elle le donne sans faiblesse. J'ai bien apprécié aussi le duo Clémence-Jean-Pierre.

Bref leur spectacle est un spectacle de professionnels et non pas d'amateurs. Bravo les Bozos!

Michel BRULE.

Concert de musique de chambre au Centre social de l'U. de M.

La Société artistique des étudiants de l'Université de Montréal présente, dimanche le 24 janvier à 8h30 p.m., au Centre social, 2332, rue Maplewood, le premier concert de musique de chambre de l'année 1960. Claudiu Bergeron, soprano et Monique Morin, violoniste seront les invités.

Claudette Bergeron qui étudie actuellement avec M. Bernard Diamond, débute dans la



carrière musicale dès l'âge de 14 ans. Laureate des Matinées Symphoniques, elle se vit décerner en 1955, la bourse Sarah Fisher ainsi que la bourse du Ladies Morning Musical Club, puis en 1957 la bourse de la Société St-Jean Baptiste. Elle a donné plusieurs concerts à Montréal et récemment on a pu la voir à la télévision aux programmes "A la romance" et "Rendez-vous avec Michelle".

Mlle Bergeron interprétera des œuvres de Brahms, Strauss et Fauré.

Parmi les œuvres que Monique Morin a choisies d'interpréter, on peut noter, la Sonate en Ré majeur de Handel et la Berceuse de Fauré. Mlle Morin commençait l'étude du violon avant de savoir lire et à 10 ans elle gagnait le trophée au Festival d'Ottawa. On a pu la voir depuis à maintes reprises à la télévision en plus de jouer dans des concerts sous la direction de Wilfrid Pelletier. Elle étudie présentement au conservatoire sous la direction de M. Kalvin Sieb.

Le public est invité à assister à ce concert dimanche, le 24 janvier à 8h30 p.m.

Deuxième semaine

Cinéma de Paris

Il hait son père qu'il accuse d'avoir assassiné sa mère.

Pierre BRASSEUR
Paul MEURISSE
Charles AZNAVOUR
Jean-Pierre MOCKY
Anouk AIMÉE

CINEMASCOPE
LA TÊTE
CONTRE
LES MURS

D'après le roman
d'Hervé Bazin

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

SAINT-DENIS

Witold Malcuzyński

C'est un artiste au sommet d'une brillante carrière, Witold Malcuzyński que l'on pourra entendre en récital à Québec le 27 janvier et à Montréal le 29 janvier au Saint-Denis. Le grand pianiste polonais qui a été acclamé internationalement continue la grande tradition du piano de Chopin et de Liszt telle qu'elle lui a été léguée par son maître Paderewski.

Né à Varsovie d'une famille de financiers, rien ne le disposait à faire une carrière musicale. Comme Haendel et Schumann il avait d'abord pensé faire une carrière d'avocat mais il décida de vouer toute sa vie au piano.

Au Conservatoire de Varsovie il étudia avec Josef Turczynski, ami du grand pianiste et homme d'Etat Paderewski et co-éditeur avec lui de l'édition définitive des œuvres de Chopin. Witold Malcuzyński sortit avec les plus grands honneurs du Conservatoire. Il fut ensuite le privilégié d'être accepté comme élève de Paderewski, qui n'accepta jamais d'autres élèves. Le grand maître avait vu en lui son digne héritier. Dès lors, Witold Malcuzyński devait connaître une carrière glorieuse. En 1937 il prit part au fameux Concours International Chopin où il décrocha le Grand Prix si convoité.

Ce furent ensuite les débuts retentissants à Paris. Il entreprit à la veille de la guerre une tournée mondiale, jouant en récital et avec les plus grands orchestres. Par le Portugal, il gagna l'Amérique du Sud. C'est là qu'il rencontra Menuhin qui lui facilita sa première tournée en Amérique du Nord. La réception aux Etats-Unis et au Canada fut chaleureuse au possible. Dès 1944 il retourna en Europe où il donne des concerts régulièrement chaque année.

En 1949 pendant l'année Chopin il a fait le tour de quatre continents. La popularité de Malcuzyński n'a cessé de croître depuis.

En 1958 Malcuzyński est retourné dans son pays et les Polonais lui ont réservé un accueil délirant. Pendant vingt jours il a parcouru les plus grands centres et donné tout neuf concerts. Nous l'avons entendu pour la dernière fois à Montréal en octobre 1958. Ce sera avec beaucoup de joie et d'émotion que ses fervents admirateurs le retrouveront le 29 janvier au théâtre Saint-Denis.

FILMS A CBFT

JEUDI, 21 JANVIER

2h.15 Et la fête continue

Espagnol. 1950. Drame sentimental d'Enrique Gomez avec Rafael Albarran et Margarita Andrey. — Parvenu au faite de la gloire, un torero d'origine très modeste voit son cœur partagé entre deux amours. Il est mortellement blessé avant d'avoir pu faire son choix. — Scénario conventionnel et pauvre. Réalisation et interprétation quelconques. — Un thème pour adultes.

Le Restaurant Lutèce

1208 CRESCENT

Vous invite

Chez BOZO

Avec
Clémence Desrochers
Raymond Lévesque
Hervé Brousseau
Jean-Pierre Ferland
Jacques Blanchet
Au piano
Pierre Brabant

Spectacles
10 h.: mercredi et jeudi
9h15 et 11h15 heures:
vendredi et samedi
Rés.: UN. 1-0569

ST-DENIS BIJOU

Les mirages de la gloire
sont-ils assez attirants
pour qu'on leur sacrifie
la sécurité de l'amour?

YVAN DESY
FRANÇOIS GUÉRIN
MICHELLE MERCIER
DANIK PATISSON
NADINE TALLIER

Donnez-moi ma CHANCE

20 Jolies pépées
pour vous divertir
Annie CORDY
Nadine TALLIER
Françoise INTERLENGHI

CIGARETTES
WHISKY ET
P'TITES PÉPES

LA SEMAINE DU FILM FRANÇAIS

"La Sentence" où les condamnés à mort qui ne s'échappent pas

Par Gilles HENAULT

Après la guerre, il y eut une furieuse vogue (j'allais dire une vague) de films sur la résistance. C'était normal. Ces films basés sur une réalité à peine transposée apportaient au cinéma des thèmes d'une cruauté et douloureuse actualité. Les scénarios avaient été écrits en lettres de sang par des héros obscurs dont la mort était le garant de leur sincérité. Très souvent, cet héroïsme quotidien avait des résonances humaines plus profondes que celui des anonymes combats des grandes armées.

Dans ce genre, "Bataille du Rail" demeure un classique. Le sort des otages, en particulier, a fait l'objet d'un grand nombre de films, dont quelques-uns étaient excellents. C'est pourquoi le réalisateur Jean Valère arrive peut-être un peu tard avec "La Sentence". Les variations sur ce thème ne sont pas infinies. On s'attendait à quelque chose de tout à fait nouveau, à une œuvre que le recul des années aurait peut-être mûrie. Or il se trouve que le seul aspect inédit de l'histoire soit la coïncidence du débarquement avec l'exécution des prisonniers. C'est le drame du soldat qui se fait tuer deux minutes avant l'armistice.

Une interprétation exceptionnelle, une plus grande imagination, une facture de grand style auraient pu nous faire oublier la faiblesse du scénario dont l'adaptation est pourtant due à Georges Arnaud, l'excellent auteur du "Salaire de la Peur". Or, il n'en est rien.

Robert Hossein a des airs de faux hystérique, Roger Hanin joue simplement, mais son personnage n'a aucun ressort, aucun relief; Lucien Raimbourg et Béatrice Brety sont parfois émouvants, mais Marina Vlady dont le visage est assez inexplicable et les poses trop étudiées rompt souvent le charme en nous faisant croire que nous sommes tout à coup transportés dans un studio de photographe pour grand magazine de mode.

Pendant cette longue heure d'attente, qui dure pour nous presque deux heures, il ne se passe presque rien. On exploite

Programme de Radio

Jeudi, le 21 janvier

CBF

6.00—Radio-Journal
6.55—A la bonne heure
7.30—Cher Miville
8.00—Fémina
8.30—Un homme et son péché
9.00—Les Jovoy Troubadours
9.30—Le Réveil rural
10.00—Signal horaire
10.30—Radio-Journal
11.00—Les chefs d'œuvre de la musique
11.30—L'Orchestre d'Ottawa
12.00—Variétés
12.30—Radio-Journal
1.00—Une demi-heure avec...
1.30—Admiral-magazine
1.50—Rond-point
2.00—Don Quichotte
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Place publique
2.45—Soirée littéraire
3.00—Radio-Journal
3.15—Commentaires
3.30—Lecture de Cheval
3.45—Chronique sportive
4.00—Les plus beaux disques
4.15—Radio-Journal
4.30—Musique classique
4.45—Radio-Journal
5.00—Fin des émissions

CKVL-FM

7.00—Concert du matin
9.00—Symphonies du matin
10.00—Récital de chant
10.30—Musique de ballet
11.00—Orchestre célèbres
11.30—Virtuosité
12.00—Les orgues mélodieuses
12.30—Le violon magique
1.00—Concert de scène
1.30—Concert
1.45—Les voix célèbres
2.00—Compagnie célèbres
2.30—Musique de fanfare haute-fidélité
3.00—Extraits d'opéra

TELEVISION

JEUDI, 21 JANVIER

CBFT — Canal 2

1.30—Musique
2.00—Téléjournal
2.15—Long métrage
2.30—"Et la fête continue"
4.00—Bobino
4.30—La Botte à surprise
5.00—Kosmos 2001
5.30—L'Enfant du cirque
6.00—Téléjournal
6.10—Nouvelles sportives
6.15—Ce soir
6.30—Carré
7.00—Histoire à suivre
7.15—"Au pays des cigales"
7.30—Édition
7.45—Édition
7.55—Édition

7.30—Cinéfeuilleton

"Trois jours de
brigade à Paris"
7.45—Tol. et moi
8.00—A la Porte
Saint-Louis
8.30—Le Survenant
9.00—Rendez-vous avec
Michelle
9.30—Téléthéâtre
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.30—Arts et lettres
11.45—Cinéma
12.00—Montreal, Matinée
2.00—Chz Hélène
2.15—Nursery School Time
2.30—Open House
3.00—A communiquer
3.30—Stryker of Scotland
3.45—Long métrage

4.00—The Millionaire

4.30—See for Yourself
5.00—The Living World
5.30—Roy Rogers
6.00—Bachelor Father
6.30—Metro
6.45—CBC TV News
6.55—Sports
7.00—Tabloid
7.30—Nation's Business
7.45—Scan
8.00—The Deputy
8.30—Come-Up
9.30—Man from
Blackhawk
10.00—Tennessee Ernie
Ford
10.30—Bob Cummings
11.00—CBC TV News
11.20—Sports
11.30—Long métrage

Canadian Concerts & Artists présente en récital le brillant pianiste polonais

MALCUZYNSKI

dans un programme consacré à des œuvres de
Beethoven, Liszt, Szymanowski et Chopin.

VEND. SOIR 29 JAN. THEATRE
ST-DENIS

Billets (taxe inc.) \$4., \$3.50, \$3., \$2.50, \$2. et \$1.50

En vente au théâtre St-Denis et à Canadian
Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest
(près Guy)

PREMIERE MARDI PROCHAIN

Une autre création!

avec
Hélène LOISELLE
Roland D'AMOUR
Fernande LARIVIERE
Pierre DUFRESNE
Monique JOLY
et
Gilles PELLETIER

Mise en scène de Jan DOAT
Décor de Jean-Claude RINFRET

NE RISQUEZ PAS DE MANQUER
Le plus grand succès depuis "TIT-COQ"

Ce soir à 9.00
Samedi à 9.00

et
Bousille les Justes

de Gratien Gélinas

Réservez ou renseignez-vous en appelant

COMEDIE-CANADIENNE UN 1-3339

L'auditoire russe est extraordinaire

MOSCOU — La cantatrice canadienne Lois Marshall, en tournée triomphale en Russie, dit qu'elle aime beaucoup les auditoires soviétiques et qu'elle croit que les relations culturelles canado-soviétiques devraient être accrues.

"Nos opinions et nos convictions sociales sont peut-être différentes, mais ce fait ne devrait pas nous empêcher de développer l'amitié entre nous," a-t-elle dit à un journaliste du journal de Moscou "Sovetskaya Rossiya", "Russie Soviétique".

"Il n'est pas un auditoire au monde qui puisse écouter de la musique et la comprendre comme l'auditoire russe. Les Russes m'ont reçue à cœur ouvert. Comment pourrais-je croire qu'ils ne veulent pas la paix?" a-t-elle ajouté.

Le soprano torontois, qui donnait un récital à Moscou après une première triomphale à Leningrad, a dit qu'elle avait chanté dans plusieurs pays — "chez moi au Canada, en Angleterre, aux Etats-Unis, en pays scandinaves, en Italie, en Allemagne et en Suisse" — mais que nulle part elle n'avait connu un triomphe comme celui qui lui a été ménagé en Russie. L'accueil de la foule a dépassé tous ses plus grands espoirs.

Elle a dit au journaliste moscovite qu'elle aimerait revenir en URSS l'an prochain "parce que je voudrais apprendre à mieux connaître le pays."

Horaires des cinémas

ALOUETTE — BEN-HUR: 1.30, 8.00.

BIJOU — DONNEZ-MOI MA CHANCE: 12.45, 4.45, 8.45.

CIGARETTES WHISKY ET P'TITES PÉPES: 2.31, 6.31, 8.20.

CAPITOL — WRECK OF THE MARY DEARE: 10.25, 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.

CHAMPLAIN, CREMAZIE: "Escale à Tokyo": 12.20, 4.00, 7.50.

"Le Temps d'aimer": 1.50, 5.45, 9.37.

CINEMA DE PARIS — LA TÊTE CONTRE LES MURS: 11.00, 1.00, 3.15, 5.27, 7.36, 9.45.

ELYSEE — LA TRAVERSEE DE PARIS: 1.05, 4.35, 8.15.

MON ONCLE: 2.45, 6.15, 9.45.

LOEWS — TILLOW TALK: 10.05, 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.

PIGALLE — LA LUMIERE D'EN FACE: 11.50, 5.08, 10.16.

PAPA, MAMAN, MA FEMME ET MOI: 1.24, 6.42.

LA REVOLTE DU CAPOCAL: 3.34, 8.42.

PALACE — LAST ANGRY MAN: 10.35, 12.50, 3.05, 5.15, 7.30, 9.45.

PRINCES — TARZAN AND THE APPE MAN: 12.05, 3.20, 6.35, 9.55.

GRIS TOWN: 10.15, 1.35, 4.50, 8.10.

PLAZA — Le Château des amants maudits: 1.30, 5.00 — 8.25.

Les Amants tourmentés: 12.00, 3.25 — 6.55 — 10.20.

ST-DENIS CIGARETTES WHISKY ET P'TITES PÉPES: 12.51, 4.51, 8.25.

DONNEZ-MOI MA CHANCE: 2.20, 6.20, 9.54.

4.00—Ouvertures

4.30—Fiesta

5.00—Tour du monde en musique

5.30—Opérettes

6.00—Concert en d'ant

7.00—Joue Tzigane

7.30—Tour de valse

8.00—Les voix les plus connues

8.30—Maitres du clavier

9.00—Symphonies du soir

10.00—A la soirée à l'opéra

12.00—Fin des émissions

"THE MIRACLE" sera le prochain film à l'affiche du cinéma Capitol.

10e SEMAINE DE GRAND SUCCES

LES AMANTS TOURMENTÉS

LA MAITRESSE

EN COULEURS

LA CHATMAN CINEMASCOPE

AMANTS MAUDITS

Cinema PLAZA

ROCK HUDSON
DORIS DAY

THE PERFECT PAIR FOR
PILLOW TALK

TONY RANDALL
THE MA RITTER

Eastman COLOR
LOEWS CINEMASCOPE

SEUL
PAUL MUNI
pouvait jouer le rôle du médecin
à la résistance agressive

COLUMBIA PICTURES
présente

PAUL MUNI · DAVID WAYNE
The Last Angry Man

A L'AFFICHE
PALACE

GARY COOPER
CHARLTON HESTON

THE WRECK OF THE MARY DEARE

A L'AFFICHE
CAPITOL

2e SEMAINE

le dernier film de
Jacques Tati

"Mon Oncle"

Un nouveau et amusant
jour de fête, après les
vacances de M. Hulot.

2e PRIME

BOURVIL et JEAN GABIN

LA TRAVERSEE DE PARIS

Cinéma
ELYSEE

A DEUX PAS DU COIN
DES RUES SHERBROOKE
ET ST-LAURENT

35 ouest Milton
VI. 9-7264 - VI. 4-0050

L'industrie de l'aluminium aurait un avenir prometteur

POTINS FINANCIERS

Les spéculateurs paraissent encore indécis hier sur la Bourse de Londres, probablement à cause du ton réactionnaire persistant à Wall Street. En fermant sur ce dernier marché, le ton paraissait toutefois un peu plus ferme. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y avait peu de résistance aux pressions des ventes hier. Le blé paraissait en meilleur demande à Chicago.

Il y a eu plus de valeurs boursières qui ont baissé qu'avancé au cours de 9 des 12 dernières séances, sur la Bourse de N.Y.; ce qui fait bien ressortir l'état de nervosité des spéculateurs américains et les ventes seraient dans le même état si l'on en juge par la tenue de nos marchés. Incidemment la moyenne des industriels de D.J. n'a baissé hier que de 1,38 pts. vs une perte de 8,79 la veille.

C'est demain que Dominion Bridge Co publiera son rapport annuel.

D'ici quelques années, les dirigeants des Fonds Mutuels ont l'actif global excède les \$15,000,000,000, ceux des Fonds de Pension et ceux des départements de placement d'actifs d'assurance dont les actifs sont encore plus élevés, pourraient bien faire le beau comme le mauvais temps dans le choix des administrateurs de la plupart des grosses corporations des E.-U. comme du Canada. Eh dire que l'on continuera de vanter les bienfaits de la libre entreprise... On libère, est-on en train de devenir un vain mot, en économie comme en politique? Et que dire de l'exercice réel du droit de propriété, articles sur ce sujet, mais que penser des réactions soulevées?

Nos aciéries fonctionnaient à 98,6% de leur capacité au cours de la semaine terminée le 16 janvier, contre 98,1 p.c. durant la semaine précédente, soit une hausse d'une base annuelle de 6,719,000 tonnes.

NOMINATION BANQUE D'EPARGNE



M. ANTONIO RAINVILLE dont la nomination au poste de Directeur général de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal a été annoncée récemment, a été nommé à ce poste d'Inspecteur général. Il succède à M. Laurent Geoffroy, décédé. M. Antonio Rainville a été président du Chapitre de Montréal de la National Office Management Association pour le terme 1957-58. (Studio Larin)

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours hier. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère de l'Agriculture, 306 est, rue Craig, Montréal.

POMMES: McIntosh, belles 2,00-2,50, "C" 1,50-1,75, entières ordinaires 1,00-1,25, Fameuses 1,25-1,50, le minot. BETTERAVES: Moyennes 1,50, petites 1,75, grosses 1,25 pour 50 lb. CAROTTES: No 1, 1,40-1,50, No 2, 1,00 pour 50 lb. CHOUX: Blancs ou rouges, 1,75-2,00 pour 50 lb. NAVETS: No 1, 1,00, No 2, 80-85c pour 50 lb. OIGNONS: Jaunes No 1, 2,00-2,25, No 2, 1,50 pour 50 lb. PANAIIS: No 1, 2,50-3,00, No 2, 1,50 le minot. PATATES: No 1, 2,35-2,40, No 2, 1,90-2,00 pour 75 lb. PERSIL: 50 c la doz de pgs. POIREAUX: gros 70-75c, petits 25c la doz. SALSIFIS: 1,25 la doz de pgs.

Banque de Montréal, 40 cents par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 30 janvier.

A noter...

Manufacturers Life Inc. tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui à Toronto et Ontario Steel en sera autant dans la même ville.

1,370,000 actions privilégiées, non rachetables, participantes, 6%, non cumulatif, de Brockville Chemicals Limited, dont 1,300,000 sont en circulation, et 700,000 inscrites sous réserves de leur avis d'émission, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à 10,00 c.m. vendredi le 22 janvier 1960.

C'est aujourd'hui qu'aura lieu à Vancouver l'assemblée annuelle de Western Canadian Breweries Co.

Une entreprise québécoise s'occupe des agrégats légers, rendant publique certaine nouvelle intéressante sous peu.

La cité de Montréal aurait besoin d'une trentaine de millions de dollars sous peu et, nécessairement, une partie de cet argent devra être empruntée sur le marché américain.

Continental Potash Corp. traverserait une bonne année, au dire de son président M. F. S. Welter.

L'agent de transfert pour la Ford Motor Company a avisé la Bourse de Montréal que, le 13 janvier 1960, 850 actions ordinaires additionnelles furent émises en vertu du plan d'option de 1955 sur des actions de l'entreprise; ce qui porte donc le total des actions en circulation à 16,499,521.

C'est aujourd'hui que sera rendu public la nomination du nouveau président à la Bourse de Bourses Canadienne et de Montréal.

Selon le président Rhys. M. Sale de la Ford Motor Co. du Canada, les ventes de l'industrie de l'automobile cette année devraient enregistrer une augmentation variant entre 5 et 7% au regard du total en 1959.

Calgary Power Co a gagné 97 cts par action en 1959 vs 91 cts précédemment.

C'est au début de la semaine prochaine que la Corporation de Prêt et Revenu rendra public son rapport annuel.

Huron & Eric Mortgage Co vient d'augmenter son dividende de 2 1/2 cts l'action, en déclarant 4 1/2 cts par trimestre contre 45 cts antérieurement. Ce dividende est payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Marcel CLEMENT

Aluminium Ltd en profiterait

Aluminium Ltd. est un "holding" qui contrôle 50 filiales réparties dans 26 pays. La plus importante est Aluminium Company of Canada (Alcan) dont les actifs s'élevaient à près de 75% de l'ensemble des compagnies. Cette compagnie possède: a) Des mines de bauxites en Guyane britannique, en Jamaïque et en Guinée. b) Une flotte pour apporter le minerai aux fonderies: la Saguenay Shipping. c) Une ligne de chemin de fer de 41 milles de Port-Alfred à Arvida. d) Des installations hydro-électriques d'une capacité de 3,650,000 C.V. e) Cinq fonderies d'une capacité totale de 770,000 tonnes qui se répartissent comme suit: 1) Arvida 370,000 tonnes 2) Kitimat 180,000 tonnes 3) Isle Maligne 115,000 tonnes 4) Shawinigan 68,000 tonnes 5) Beauharnois 37,000 tonnes f) Des usines de transformation d'une capacité annuelle de production totale de 350,000 tonnes situées dans plusieurs pays. Au Canada, la plus importante est située à Kingston.

POINTS SAILLANTS

Année Ventes Bénéf. Net Gain p. Act. Dividende Coût
1957 \$257,827,717 41,227,456 1,27 41 \$0.84 50%-26%
1958 \$257,827,717 41,227,456 1,27 41 \$0.73 36%-25%
1959 (9 mois) \$276,944,000 15,236,000 50 50 26%-37%
a) Basé sur 30,2 millions d'actions, b) Basé sur 30,3 millions d'actions.

Depuis 1950 une somme de \$100 millions a été dépensée chaque année pour les investissements. Le programme d'expansion en cours permettra de porter la capacité de production d'aluminium de 770,000 tonnes à 1,000,000 de tonnes par année. Il comprend notamment la construction d'un barrage sur la rivière Peribonka, déjà en voie d'achèvement, qui fournira un supplément de 1,000,000 de c.v. Aluminium Ltd. vient en outre d'acquiescer le contrôle de Apex Smelting, la plus importante entreprise d'aluminium secondaire aux États-Unis, qui se spécialise dans la fabrication des alliages.

Au prix actuel de 32 le rapport prix-gain d'environ 43 à 1, est très élevé mais semble justifié par l'avenir prometteur de l'industrie de l'aluminium selon ce qui ressort du dernier bulletin du Crédit Anglo-Français Inc. membres des Bourses Canadienne et de Montréal. A la fin de 1959, la production d'Alcan était à 77% de sa capacité alors qu'elle n'était qu'à 65% au début de l'année. L'augmen-

Ventes record pour Can. Breweries

Prévues pour cette année, au dire de son président

Les ventes et les bénéfices de Canadian Breweries Ltd ont atteint de nouveaux records dans l'exercice en cours a souligné à l'assemblée annuelle des actionnaires M. Ian R. Dowie, président. Ce dernier a expliqué que le chiffre d'affaires de la compagnie serait en hausse non seulement dans la plupart des provinces canadiennes mais encore aux États-Unis.

Bourse de Toronto

La résistance est pratiquement nulle sur le marché minier

TORONTO — Les cours ont de nouveau fléchi hier à la Bourse de Toronto. Ils y baissent depuis le début de la semaine.

Les valeurs industrielles ont perdu plus d'un point et demi. Il y a eu aussi baisse du virement, celui-ci n'atteignant que 2,995,000 actions, contre 3,171,000 la veille.

International Utilities a été le plus gros gagnant dans le secteur industriel. Elle a amélioré sa cote de trois quarts de point, la portant ainsi à 25 1/2. Cockshutt Plow, Ford-Canada et Industrial Acceptance ont tous trois avancé d'un demi-point. Par ailleurs, Ford des États-Unis a fait un plongeon de 3 1/2, tombant ainsi à 80 1/4. Voici les divers indices: valeurs industrielles, 518.06, recul de 1.54; valeurs aéroportées, 88.89, recul de .45; métaux communs, 170.40, hausse de .01; pétroles de l'Ouest, 102.84, recul de .87.

Cours des grains

CHICAGO — Les cours ont fléchi hier à la Bourse des céréales de Chicago. Les baisses ont été toutefois pas été considérables.

La République fédérale allemande et le Royaume-Uni ont acheté aux États-Unis un total de 700,000 boisseaux de maïs et Formose s'y est procuré 187,000 boisseaux de soja.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain a monté de 1-16 hier à Montréal. Il y vaut 42-3/32 cents de moins que la devise canadienne.

NEW-YORK — Le dollar canadien a reculé de 3/64 hier à New-York. Il y vaut \$1.05.

La livre sterling y a monté de 3/64. Elle vaut \$2.79 57/64 des États-Unis.

Les baissiers, plus agressifs ici

Les intérêts à découvert sur les Bourses Canadiennes et de Montréal embrassaient 74,270 actions le 15 janvier vs 54,482 le 31 décembre à la même date l'an dernier, on trouva dans le tableau ci-contre les détails pour chaque valeur:

BOURSE DE MONTREAL

Compagnie	Actions	Compagnie	Actions
Abitibi	1,675	Ford Motor Co.	200
Algoma	350	Fraser	200
Aluminium	900	Great Lakes	200
Atlas	100	Imperial Oil	100
Bailey S. 5 1/2% Pfd.	100	Int. Nickel	160
Can. Cement	1,650	Inter. Pipe	555
Can. Iron	705	Massey	375
Cdn. Brew.	175	Molson "B"	752
Cdn. Br. Alum.	150	Noranda	250
Cockshutt	250	Pacific	300
		Valeurs: 20	9,147

BOURSE CANADIENNE

Compagnie	Actions	Compagnie	Actions
Arno	4,500	New West Amulet	1,000
Bellechasse	4,450	Orchard	2,000
Cdn. Marconi	400	Opemiska Copper	100
Cent. De Rio	500	Portage	3,000
Chemalloy	400	Que. Lithium	300
Cons. Paper	673	St. L. River M	1,300
Falconbridge	100	Trans Mountain	1,500
Merrill Island	3,000	Vanguard	6,500
Moore	150	Waterman	1,000
New Mylmaque	34,300	Valeurs: 19	65,123

Marché aux bestiaux

Offres à compter de 3h. p.m.: 1500 bovins, 725 veaux, 650 porcs et 70 agneaux.

BOVINS — Les réceptions cette semaine étaient légèrement inférieures à celles de la semaine dernière et se composaient d'environ 350 bovillons, 1090 taures et vaches et 60 taureaux.

Les bovillons, qui étaient moins nombreux cette semaine, étaient en bonne demande et se sont vendus, si l'on en considère la qualité, 50 cents plus chers que la semaine dernière. Les taures en général rapportaient 50 cents de moins alors que les meilleures catégories de vaches se sont vendues 50 sous de moins. Les communes cependant ont rapporté des prix à peine stables. Les bons taureaux se sont échangés à des prix à peu près stables alors que ceux de qualité commune se sont vendus 50 cents de moins que la semaine dernière.

BOUVILLONS ET TAURES — Quelques bovillons de choix \$24.25, bons \$24.00 à \$24.25, moyens \$21.00 à \$27.00, communs \$19.75 à \$21.00, quelques légers aussi bas que \$15.50, quelques taures \$18.75 à \$19.00, quelques-uns jusqu'à \$20.50, moyennes \$17.00 à \$18.25, communes \$15.00 à \$17.00, quelques-unes aussi bas que \$12.25.

VACHES — Bonnes vaches \$15.75 à \$18.50, quelques-unes jusqu'à \$18.50, moyennes \$15.00 à \$15.75, communes \$12.75 à \$15.00, très communes \$11.00 à \$12.75.

VEAUX — Les réceptions de veaux étaient moins nombreuses cette semaine et la demande était bonne les prix ont de nouveau monté. Les veaux de lait valaient \$1.00 plus cher et les veaux de champs de \$1.00 à \$2.00 de plus qu'à la fin de la semaine dernière. Veaux de lait bons et choix \$31.00 à \$33.00, environ une demi-douzaine à \$34, communs et moyens \$20.00 à \$30.00, quelques-uns aussi bas que \$16.00, veaux de champs \$16.00 à \$18.00, quelques veaux d'un an \$14.00.

PORCS — 370 porcs et truies étaient offerts lundi au marché de l'ouest. Les porcs se sont échangés à 50 cents de plus que la semaine dernière, la catégorie A rapportant \$24.25. Les truies cependant sont demeurées inchangées se vendant \$13. à \$15.00. Mardi 55 porcs et truies étaient offerts. Les porcs se sont vendus 25 cents plus cher que lundi, la catégorie A rapportant \$24.50. Les truies sont demeurées stables à \$13.00 et \$15.00.

225 porcs et truies ont été offerts à date au marché de l'est, mais les prix ne sont pas encore établis.

AGNEAUX ET MOUTONS — Les réceptions d'agneaux et moutons étaient beaucoup moins nombreuses cette semaine et la demande était bonne, les prix ont été plus élevés. Les agneaux ont rapporté des prix stables à 50 cents plus cher, les lots d'agneaux de qualité mélangée rapportant \$19.00 à \$20.00. Les quelques communes se sont vendus \$17.00 les moutons valaient de \$1.00 à \$3.00 plus chers, se vendant de \$6.00 à \$10.00 suivant leur valeur.

Assemblée annuelle de Harding Carpets

M. H. G. McLaughlin a été élu vice-président

Harding Carpets Corporation Ltd a tenu hier son assemblée annuelle à son siège social à Brantford sous la présidence de M. C. M. Hardings. Ce dernier déclara que "les ventes durant l'exercice financier commencé le 1er novembre 1959 sont un peu moins considérables que durant la même période l'an dernier."

influerait favorablement sur les gains". A l'issue de l'assemblée M. H. G. McLaughlin, membre du conseil depuis l'origine de la compagnie a été élu vice-président, succédant à M. C. V. Banks qui a résigné ses fonctions tout en demeurant administrateur de la compagnie.

Bourse de Montréal

La liste locale décline toujours modérément

MONTREAL — Les cours et le virement ont baissé hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

Les cinq mines les plus actives ont été Vanguard et New Formosa, qui ont reculé, et Canorama, Orchan et Aumaque, qui ont monté.

Le virement industriel a été de 73,000 actions, le virement minier et pétrolier, de 310,800. Avant-hier, le virement industriel avait été de 79,000 actions et le virement minier et pétrolier, de 431,700.

Le nombre de valeurs négociées a été de 226, dont 47 ont avancé, 81 ont fléchi, 98 sont restées stationnaires, 2 ont obtenu leur meilleure cote depuis un an et 7 ont enregistré leur plus faible.

Gouvernements — Institutions religieuses
Municipalités — Services publics — Industries

BÉLANGER INC.

VALEURS DE PLACEMENT

Membre de:

"The Investment Dealers' Association of Canada"

611 OUEST, RUE ST-JACQUES — MONTREAL

Tél.: UN. 1-1461

LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA

Services bancaires complets

MONTREAL

495 Carré Victoria — UN. 1-5573

TORONTO

VANCOUVER

Nouvelle émission

Nous offrons:

\$340,000

d'actions ordinaires classe "A" de

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITÉE

(Constituée en vertu des lois du gouvernement du Canada)

Conseiller juridique: Me Jean Drapeau, L.L.L.

Description: Actions ordinaires classe "A", valeur nominale \$100., à dividende privilégié de 6%, non cumulatif; participantes et comportant un droit de vote.

Renseignements généraux: L'Imprimerie Populaire Limitée compte près de 50 ans d'existence. Elle est éditrice du journal LE DEVOIR et propriétaire d'un atelier d'imprimerie.

PRIX: \$100. l'action

Nous vous ferons parvenir un prospectus sur demande.

Nous offrons ces actions sous réserve de vente au préalable et nous nous réservons le privilège de réduire ou de refuser toute commande.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE

434 EST. RUE NOTRE-DAME

MONTREAL — Tél.: VI. 4-3361

Détachez et faites-nous parvenir

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE

434 est. rue Notre-Dame

Montréal

Je désire obtenir de plus amples renseignements sur votre émission.

NOM

ADRESSE

Tél.:

Obligations

Internationales

	314-44	4915	99
	314 serie 1-5	96	—
	314 serie 4-30	97	—
Rep.	314	98	—
	315	99	—
	316	100	—
	317	101	—
	318	102	—
	319	103	—
	320	104	—
	321	105	—
	322	106	—
	323	107	—
	324	108	—
	325	109	—
	326	110	—
	327	111	—
	328	112	—
	329	113	—
	330	114	—
	331	115	—
	332	116	—
	333	117	—
	334	118	—
	335	119	—
	336	120	—
	337	121	—
	338	122	—
	339	123	—
	340	124	—
	341	125	—
	342	126	—
	343	127	—
	344	128	—
	345	129	—
	346	130	—
	347	131	—
	348	132	—
	349	133	—
	350	134	—
	351	135	—
	352	136	—
	353	137	—
	354	138	—
	355	139	—
	356	140	—
	357	141	—
	358	142	—
	359	143	—
	360	144	—
	361	145	—
	362	146	—
	363	147	—
	364	148	—
	365	149	—
	366	150	—
	367	151	—
	368	152	—
	369	153	—
	370	154	—
	371	155	—
	372	156	—
	373	157	—
	374	158	—
	375	159	—
	376	160	—
	377	161	—
	378	162	—
	379	163	—
	380	164	—
	381	165	—
	382	166	—
	383	167	—
	384	168	—
	385	169	—
	386	170	—
	387	171	—
	388	172	—
	389	173	—
	390	174	—
	391	175	—
	392	176	—
	393	177	—
	394	178	—
	395	179	—
	396	180	—
	397	181	—
	398	182	—
	399	183	—
	400	184	—
	401	185	—
	402	186	—
	403	187	—
	404	188	—
	405	189	—
	406	190	—
	407	191	—
	408	192	—
	409	193	—
	410	194	—
	411	195	—
	412	196	—
	413	197	—
	414	198	—
	415	199	—
	416	200	—
	417	201	—
	418	202	—
	419	203	—
	420	204	—
	421	205	—
	422	206	—
	423	207	—
	424	208	—
	425	209	—
	426	210	—
	427	211	—
	428	212	—
	429	213	—
	430	214	—
	431	215	—
	432	216	—
	433	217	—
	434	218	—
	435	219	—
	436	220	—
	437	221	—
	438	222	—
	439	223	—
	440	224	—
	441	225	—
	442	226	—
	443	227	—
	444	228	—
	445	229	—
	446	230	—
	447	231	—
	448	232	—
	449	233	—
	450	234	—
	451	235	—
	452	236	—
	453	237	—
	454	238	—
	455	239	—
	456	240	—
	457	241	—
	458	242	—
	459	243	—
	460	244	—
	461	245	—
	462	246	—
	463	247	—
	464	248	—
	465	249	—
	466	250	—
	467	251	—
	468	252	—
	469	253	—
	470	254	—
	471	255	—
	472	256	—
	473	257	—
	474	258	—
	475	259	—
	476	260	—
	477	261	—
	478	262	—
	479	263	—
	480	264	—
	481	265	—
	482	266	—
	483	267	—
	484	268	—
	485	269	—
	486	270	—
	487	271	—
	488	272	—
	489	273	—
	490	274	—
	491	275	—
	492	276	—
	493	277	—
	494	278	—
	495	279	—
	496	280	—
	497	281	—
	498	282	—
	499	283	—
	500	284	—
	501	285	—
	502	286	—
	503	287	—
	504	288	—
	505	289	—
	506	290	—
	507	291	—
	508	292	—
	509	293	—
	510	294	—
	511	295	—
	512	296	—
	513	297	—
	514	298	—
	515	299	—
	516	300	—
	517	301	—
	518	302	—
	519	303	—
	520	304	—
	521	305	—
	522	306	—
	523	307	—
	524	308	—
	525	309	—
	526	310	—
	527	311	—
	528	312	—
	529	313	—
	530	314	—
	531	315	—
	532	316	—
	533	317	—
	534	318	—
	535	319	—
	536	320	—
	537	321	—
	538	322	—
	539	323	—
	540	324	—
	541	325	—
	542	326	—
	543	327	—
	544	328	—
	545	329	—
	546	330	—
	547	331	—
	548	332	—
	549	333	—
	550	334	—
	551	335	—
	552	336	—
	553	337	—
	554	338	—
	555	339	—
	556	340	—
	557	341	—
	558	342	—
	559	343	—
	560	344	—
	561	345	—
	562	346	—
	563	347	—
	564	348	—
	565	349	—
	566	350	—
	567	351	—
	568	352	—
	569	353	—
	570	354	—
	571	355	—
	572	356	—
	573	357	—
	574	358	—
	575	359	—
	576	360	—
	577	361	—
	578	362	—
	579	363	—
	580	364	—
	581	365	—
	582	366	—
	583	367	—
	584	368	—
	585	369	—
	586	370	—
	587	371	—
	588	372	—
	589	373	—
	590	374	—
	591	375	—
	592	376	—
	593	377	—
	594	378	—
	595	379	—
	596	380	—
	597	381	—
	598	382	—
	599	383	—
	600	384	—
	601	385	—
	602	386	—
	603	387	—
	604	388	—
	605	389	—
	606	390	—
	607	391	—
	608	392	—
	609	393	—
	610	394	—
	611	395	—
	612	396	—
	613	397	—
	614	398	—
	615	399	—
	616	400	—
	617	401	—
	618	402	—
	619	403	—
	620	404	—
	621	405	—
	622	406	—
	623	407	—
	624	408	—
	625	409	—
	626	410	—
	627	411	—
	628	412	—
	629	413	—
	630	414	—
	631	415	—
	632	416	—
	633	417	—
	634	418	—
	635	419	—
	636	420	—
	637	421	—
	638	422	—
	639	423	—
	640	424	—
	641	425	—
	642	426	—
	643	427	—
	644	428	—
	645	429	—
	646	430	—
	647	431	—
	648	432	—
	649	433	—
	650	434	—
	651	435	—
	652	436	—
	653	437	—
	654	438	—
	655	439	—
	656	440	—
	657	441	—
	658	442	—
	659	443	—
	660	444	—
	661	445	—
	662	446	—
	663	447	—
	664	448	—
	665	449	—
	666	450	—
	667	451	—
	668	452	—
	669	453	—
	670	454	—
	671	455	—
	672	456	—
	673	457	—
	674	458	—
	675	459	—
	676	460	—
	677	461	—
	678	462	—
	679	463	—
	680	464	—
	681	465	—
	682	466	—
	683	467	—
	684	468	—
	685	469	—
	686	470	—
	687	471	—
	688	472	—
	689	473	—
	690	474	—
	691	475	—
	692	476	—
	693	477	—
	694	478	—
	695	479	—
	696	480	—
	697	481	—
	698	482	—
	699	483	—
	700	484	—
	701	485	—
	702	486	—
	703	487	—
	704	488	—
	705	489	—
	706	490	—
	707	491	—
	708	492	—
	709	493	—
	710	494	—
	711	495	—
	712	496	—
	713	497	—
	714	498	—
	715	499	—
	716	500	—
	717	501	—
	718	502	—
	719	503	—
	720	504	—
	7		

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Gordie Howe est un des meilleurs joueurs de tous les temps. Personne ne le conteste. Sans lui, les Red Wings de Détroit sont une équipe quelconque. L'homme n'a jamais songé à minimiser son mérite, à vanter la longévité de son efficacité, son jeu intelligent. Mais s'il mérite le titre de joueur le plus utile à son club pour la première moitié de la saison, quel titre donner à Jean Béliveau, à Bobby Hull, et même à Terry Sawchuk ? Howe joue merveilleusement depuis quelque temps, mais le vote devait couvrir seulement la première moitié de la saison. Pendant cette période, même si le joueur d'avant du club Détroit a joué de bonnes parties, il n'arrive pas pour ces 35 premières parties à la cheville d'un Jean Béliveau, d'un Bobby Hull et d'un Terry Sawchuk. Pourtant ce dernier, au dire des mêmes chroniqueurs qui ont participé au vote, a été la sensation des Red Wings, puisqu'il lui avaient donné seulement neuf points de moins qu'à Jacques Plante. Et pour le scrutin actuel, ces mêmes gens accordent 59 points à Howe et neuf seulement à Sawchuk. Drôle de logique.

Voyons un peu ce qui a mérité à Howe cette avance dans le choix du joueur le plus utile à son club. En 35 parties, il a compté 16 buts. Que fait Bronco Horvath, dans tout cela, avec ses nombreux buts ? Il a obtenu seulement 13 points. Quant à Howe, regardons son dossier d'un peu plus près. En 35 parties, il a joué huit fois contre le Canadien. Combien de buts a-t-il compté contre Jacques Plante ? UN SEUL. Il a obtenu quatre assistances. Dans ces huit parties, Détroit n'a vaincu le Tricolore qu'une seule fois, annulé quatre fois et subi trois défaites. Pierre record pour le club qui doit battre le Canadien pour améliorer sa position. On se plaint à dire partout que Jean Béliveau est le joueur de l'heure. Tous les autres clubs en font l'éloge, mais quand arrive un scrutin comme celui de ces jours derniers, Howe obtient 59 points et Béliveau, 21 points. C'est à y perdre son latin.

Le choix du meilleur joueur de défense ne pose pas de problème. Doug Harvey reste le candidat numéro un et cela est admis par tout le monde. Pour le choix de la meilleure recrue, le choix final se fera entre Bill Hay, Stan Mikita, des Black Hawks et Murray Oliver, des Red Wings. Hay, un ancien joueur de l'organisation du Canadien, possède actuellement une légère avance sur les deux autres. Don McKenney, des Bruins de Boston, un joueur qui ne reçoit pas tout le crédit qu'il mérite, est en avant de Henri Richard pour le trophée Lady Byng.

Tous les clubs de la Ligue Nationale, excepté le Canadien, ont vu leurs adversaires dépasser leur gardien de buts plus de 100 fois. Jacques Plante est le seul à avoir été dépassé moins souvent, 99 fois. Il a actuellement une avance de 16 buts sur Sawchuk et de 18 buts sur Johnny Bower. Gordie Howe n'a compté que trois fois en 35 parties contre Bower. Au rythme actuel, le Canadien devrait compter environ 210 buts pour la saison entière. Boston qui a compté neuf fois de moins que le Canadien est en danger de tomber dans la deuxième division. Sa défense paraît pour le moins aussi pitoyable que celle des Rangers. On a compté 155 buts contre Don Simmons et Harry Lumley alors que 162 buts ont été réussis contre les Rangers. Ces deux clubs ont obtenu plus de buts que Détroit, Toronto et Chicago.

Sammy Pollock aura de la difficulté à expliquer la dégringolade de ses Canadiens de Hull-Ottawa. Le club qui, il n'y a pas si longtemps, faisait ses quatre dernières années dans la ligue de l'Est, est tombé dans la cage du classement. Des personnes avisées reprochent à Pollock de "brûler" ses joueurs. Ce n'est pas la première fois qu'on le critique dans ce sens. Pendant ce temps, le Royal, longtemps affaibli par les accidents et les blessures, profite d'une accalmie chez le club Sudbury, pour s'approcher de la première position du classement.

Red Fisher, du Star, avait prédit avant la saison que les As de Québec ne gagneraient pas 10 parties au cours de la saison en cours. Le club québécois vient de remporter sa 11ème victoire. Sa prédiction tombe donc à l'eau... Elmer Ferguson rapportait récemment un bon mot de Marcel Bonin. Quand l'honorable Antonio Barrette fut appelé à succéder à l'honorable Paul Sauvé, comme premier ministre de la province, Marcel aurait déclaré: "La ville de Québec a donc donné deux grands Canadiens à son pays". Le monde du sport est attristé par le tragique accident survenu à Eddie Litzenberger qui avait une foule d'amis à Montréal, avant longtemps porté les couleurs du Royal. Tout en attristant de la mort de son épouse, tous ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement... Un autre promoteur entre en lice pour donner de la boxe professionnelle à Montréal. Roger Larivée, du C.P. St-Zotique, présente un spectacle de boxe, le 1er février, à la salle des Loisirs St-Jean-Baptiste. Armand Savoie fera les frais de la finale.

De nouvelles vedettes avec les Ice Follies

Les "Ice Follies de 1960" qu'on applaudira au Forum du 7 au 14 février prochains comptent plusieurs nouveaux venus dont entre autres un ex-champion du Canada, les champions de la danse sur patins des États-Unis et aussi des jumelles venues au Canada et qui sont incidemment le 6e couple de jumelles ou jumelles en vedette dans la somptueuse revue sur glace des frères hipstad et d'Oscar Johnson.

Eddie Collins, 19 ans, de Woodstock, Ontario, est le jeune phénomène canadien qui est cette année devenu vedette des "Ice Follies". Il a remporté le championnat junior canadien en 1956, se classa ensuite seconde dans les concours pour le championnat senior canadien et fit enfin partie de l'équipe canadienne qui participa aux concours pour les championnats d'Amérique du Nord et ensuite du monde entier.

Les champions de la danse des États-Unis sont Donald et Andrée Jacoby, de Chicago, un couple qui est sans égal probablement au monde entier pour la danse sur patins et cela depuis déjà trois ou quatre ans. Ils ont facilement remporté le championnat des États-Unis en 1958 et



UN DES ORGANISATEURS — M. Cyrille Contant, un des membres du comité d'organisation du Congrès international des raquetteurs, qui se prépare activement aux fêtes des 29, 30 et 31 janvier prochains.

Circuit de l'est

Le Repentigny, qui fut vraiment malchanceux dans les dernières semaines, tentera de se ressaisir alors qu'il affrontera l'équipe du collège Roussin jeudi. On se rappelle que cette équipe fut celle qui a fait subir au Roussin sa seule défaite de la saison. Dans une autre partie au programme le Saint-Victor tentera de continuer sa poussée victorieuse quand il sera opposé au Ste-Maria-Goretti. Avant les fêtes les joueurs de Roger Picard étaient en 5ème position et maintenant ne sont plus qu'à 4 points de la tête du circuit.

Programme de la semaine:

Jeudi le 21 janvier: Collège Roussin vs Repentigny; Saint-Victor vs Ste-Maria-Goretti.
Dimanche le 24 janvier: Collège Roussin vs Ste-Maria-Goretti; St-Victor vs Repentigny.

Au congrès des raquetteurs

Reine, feu d'artifice, parades aux flambeaux, compétitions sportives

Le couronnement de la reine du congrès ouvrira les fêtes du congrès international, le 23 janvier lors d'une grande soirée au marché Atwater, bien que le congrès proprement dit commencera seulement, le 2 janvier.

En même temps qu'arriveront les six marcheurs de Val d'Or, les deux autres de Manchester, N.H., d'autres probablement de Mont-Laurier, de Québec, de Sherbrooke et d'autres endroits, arriveront à Montréal les quelques milliers de raquetteurs venant des États-Unis, de l'Ontario et de tous les coins de la province.

A part le grand ralliement des clubs au carré Dominion pour la grande parade et la messe en l'église Notre-Dame, dimanche le 31 janvier, le souper canadien à la Palestre Nationale, le 30 janvier, la parade aux flambeaux, le feu d'artifice au parc Lafontaine et la réception civique par son honneur le maire Sarto Fournier, sont au

tant d'items au programme chargé de ces fêtes.

Il ne faut pas oublier que des championnats mondiaux seront en jeu et que plusieurs nouveaux records pourraient être abaissés lors des courses de petites distances et la farce forcée tant chez les hommes que chez les dames.

Le public pourra les voir au cours de ces démonstrations, avec leurs costumes aux couleurs vives, leur entrain communicatif, leur musique entraînante formée par les nombreux corps de clairons, corps de tambours, sans oublier les majorettes.

Voici les principaux événements au programme du congrès:

23 janv. — Soirée salle Atwater, choix de la reine, couronnement par le conseiller municipal Bruno Lépine.

29 janv. — Arrivée des raquetteurs étrangers. Arrivée des marcheurs et réception.

30 janv. — Enregistrement (9h.30 a.m.) et examen médical des marcheurs à la Palestre pour marche de 5 milles. 10h.30 — départ pour marche forcée, en face de la Palestre. 9h. a.m. à 5h. p.m. — Enregistrement des clubs, remise des programmes et insignes-souvenir aux quartiers généraux du congrès. 11h.30 a.m. — Départ pour réception civique des quartiers généraux du congrès.

30 janv. — Midi: Réception civique. Remise des clés de la ville aux présidents des unions Canadienne et Américaine. 2h. p.m. — Courses de petites distances au parc Lafontaine. La Reine donnera le signal du départ. Après les courses, assemblée du comité international de la raquette, salon "B", hôtel Queen.

30 janv. — Soirée: de 5h. à 7h. p.m., souper canadien pour tous les raquetteurs à la Palestre. 7h.30: Ralliement pour parade aux flambeaux en face du Champ de Mars. 8h.30 — Départ de la parade... jusqu'au parc Lafontaine. Feu d'artifice. De là à la salle St-Stanislas. Prix. 11h.30 — Réunion des anciens présidents, à l'hôtel Queen.

31 janv. — 10h. a.m.: Ralliement des clubs au carré Dominion. Départ de la parade; 11h. 15: Messe spéciale à l'église Notre-Dame.

31 janv. — 2h.15 p.m. Réception aux officiers des Unions canadienne et américaine, salon Doré, Hôtel Queen.

Max qui s'occupait de la coupe de la glace y puisaient toutes leurs réserves. Maintenant la glace que l'on vend dans cette région est obtenue à l'aide de procédés artificiels.

Courses sous harnais sur glace

DARTMOUTH, N.-E. PC — Il n'est pas d'âge limite pour participer à ce sport ancien et honorable qu'est la course sous harnais sur glace en Nouvelle Écosse. Les vétérans — chevaux ou conducteurs — attendent avec impatience ce tournoi international qui doit avoir lieu les 26 et 27 janvier à Dartmouth, N.E.

Les pistes d'été leur étant interdites des 15 ans, les trotteurs et les ambleurs terminent souvent leurs carrières à ces courses d'hiver qui ont lieu dans plusieurs localités des Maritimes des que les lacs et les étangs sont recouverts d'une couche de glace assez épaisse. Cette rencontre internationale met aux prises des vétérans aussi âgés que 22 ans et de jeune poulains de trois ans.

Fred Lake de la Eastern Driving Association, qui organise cette rencontre, affirme que les chevaux plus âgés dominent chez les participants. "Les propriétaires de jeunes chevaux n'aiment pas courir le risque de voir leurs poulains être exclus des pistes d'été à cause d'une blessure".

A deux reprises au cours des trois dernières années, les hivers moins rigoureux n'ont pas permis la tenue des courses. En 1958, 61 chevaux ont participé à ce tournoi. Dave Pinkney, de Truro, N.E., a conduit Scottish Wick à la victoire pour remporter le prix de \$1,000 dans un trot ouvert à tous. Il a parcouru la distance d'un quart de mille en 29 secondes. Le championnat pour ambleurs d'une valeur de \$1,800 a été remporté par Bud Henley alors que le conducteur était Merle Turner, de Dartmouth.

Paris élevés

Des guichets pour le pari-mutuel sont construits à la pointe de la piste sur le lac et les affaires sont aussi prospères qu'en été. Les paris fournissent l'argent des bourses même s'il existe un certain revenu enregistré par les frais de droits de participation. L'an dernier il en coûtait \$50 par cheval.

L'an dernier, c'est la première fois qu'un cheval américain ne participait à la rencontre. Cependant, les propriétaires d'établissements de Fort Fairfield et de Portland, Me., ont annoncé qu'ils étaient prêts pour le tournoi.

Les épreuves pour l'obtention de bourses bien garnies sont tenues sur le lac Banook, d'un parcours de trois quarts de mille et le premier d'une chaîne qui s'étend sur une distance de 25 milles à l'intérieur de la frontière nord de Dartmouth. Le lac Banook est un endroit très fréquenté par les fervents de la natation et du canotage. On rapporte qu'une foule allant jusqu'à 10,000 personnes envahissent la région pour assister à une rencontre.

Avant l'avènement de la machinerie moderne pour la fabrication de la glace, la course sous harnais était très dangereuse sur les lacs de Dartmouth. En effet toutes les entreprises d'Ha-



Festival des jeunes à l'Aréna Roussin

Samedi prochain le 23 janvier, aura lieu à l'Aréna Roussin de Pointe-aux-Trembles le festival des écoliers de l'Est. Toutes les écoles de Pointe-aux-Trembles, Mont-Tremblant, Charlemagne et Repentigny ont été invitées pour la circonstance et plusieurs d'entre elles s'affronteront dans une compétition de hockey. Une trophée sera décernée à chacun des gagnants des trois parties suivantes:

Ecole Ste-Maria Goretti vs Ecole Ste-Germaine Cousin;

Charlemagne vs Repentigny;

Ecole Ste-Enfant-Jésus vs Mont-Tremblant.

Vers la fin de l'après-midi le Roussin Junior, détenteur de la première position dans le Circuit Junior de l'Est, affrontera la puissante équipe des Aviateurs de St-Hubert.

En plus de ces parties de hockey il y aura des courses pour les garçons et les jeunes filles. Des attractions "surprise" seront également au programme: jongleurs, acrobates, bouffons.

Les organisateurs promettent un après-midi très intéressant pour les jeunes et les moins jeunes. Le public est cordialement invité à venir encourager les écoliers. La fête débutera à midi.

LOS ANGELES — Eddie Andrews, 180, de Las Vegas, Nevada, a défait par k.o. technique Cal Houston, 162 1/2, de Los Angeles, en 4 rondes.



La
BIÈRE
à la page
pour les gens à la page

Par sa saveur incomparable, Dow est plus que jamais la préférée de tous. En toute saison, elle répond exactement aux exigences du goût moderne.

GARANTIE LA MEILLEURE
SEULE DOW EST "CLIMATISÉE"

INFORMATIONS SYNDICALES

Malgré une cause en libelle

La CTCC accuse un syndicat rival de contrefaire des signatures

BAIE COMEAU. — Le Syndicat national des travailleurs de l'aluminium, de Baie Comeau (CTCC) vient d'accuser de nouveau le Syndicat international des ouvriers du métal en feuillet d'avoir contrefait des signatures en vue de conserver la majorité syndicale qui lui permet de représenter les employés de la Canadian British Aluminum de cette localité.

LE CHANOINE HENRI PICHETTE:

Les syndicats contribuent au maintien de l'ordre social

RIMOUSKI. — Le chanoine Henri Pichette, aumônier de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a déclaré que certains employeurs empoisonnent l'atmosphère de leur industrie en refusant d'accepter les syndicats ouvriers. Les syndicats sont légaux et sont un facteur dans le maintien de l'ordre social et l'harmonie, a-t-il dit à une réunion de l'exécutif de la CTCC, tenue en fin de semaine dans cette municipalité du Bas-Saint-Laurent. Il a ajouté que les employeurs ne devraient pas s'inquiéter que les ouvriers fassent du tort à l'industrie. "Vos employés ne veulent pas mettre en danger la vie d'une entreprise de laquelle ils retirent leur subsistance", s'adressant aux employés, il a dit que l'industrialisation croissante les a rendus préoccupés par des buts matérialistes. "La majorité des ouvriers sont demeurés sourds aux appels de l'Eglise qui a surveillé avec bienveillance l'évolution du mouvement ouvrier", a-t-il dit. M. Roger Mathieu, président de la CTCC, a dit que les syndicats ne déclarent la grève qu'après mûre réflexion. Des 450 syndicats affiliés à la CTCC, une moyenne de cinq par année seulement déclarent la grève.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE DECLARE

Des chômeurs sont mieux payés à ne rien faire qu'à travailler

OTTAWA. — Les plans de compensation des entreprises pour les mises à pied — plans qui pourraient rendre l'inactivité plus attrayante que le travail — sont actuellement à l'étude par la Commission de l'assurance-chômage.

Un représentant de la Commission a dit hier au cours d'une entrevue que la situation a vu le jour par suite d'une augmentation graduelle dans le niveau des programmes de bénéfices supplémentaires de chômage, contenus lors de certaines négociations patronales-syndicales.

Les principaux intéressés sont les fabricants d'automobiles et les entreprises qui les alimentent — souvent sujets à des ralentissements ou à des mises à pied annuelles.

Il y a eu "un ou deux exemples de cette situation" où un ouvrier — s'il pouvait retirer des prestations et de la part de la Commission et de la part de l'entreprise — serait beaucoup mieux à ne rien faire qu'à travailler, a dit le porte-parole. Mais les prestations complètes de la Commission ont été refusées dans ces cas.

Aux Etats-Unis

La situation est le résultat des négociations aux Etats-Unis entre les Ouvriers unis de l'auto et les manufacturiers d'automobiles. Le syndicat cherchait à obtenir un salaire annuel garanti.

Un programme a été adopté en vertu duquel une partie du salaire de l'employé était retenue et quelques contributions de l'entreprise y étaient ajoutées. Au cours d'une mise à pied temporaire, l'ouvrier émergerait de ce fonds pour compléter ses prestations régulières de chômage.

Au Canada, la même entente a été conclue afin que durant les quatre premières semaines de mise à pied, les sociétés d'automobiles versent à leurs

employés une somme qui, ajoutée aux prestations régulières de la Commission, se chiffrait à 65 pour cent du salaire de l'employé, après déduction des impôts. La Commission ne s'est pas préoccupée de ce programme à ce stade, dit le porte-parole.

Depuis septembre dernier, cependant, les programmes de compensation des entreprises ont été soumis à la Commission.

Si elle les approuve, l'ouvrier mis à pied recevra les prestations complètes de la Commission et celles du programme de son employeur. Si elle les désapprouve, les prestations que l'ouvrier retire de son employeur seront considérées comme des gains, en autant que la Commission est concernée. Cela réduira la somme d'argent qu'il pourra retirer de la Commission.

Il faut décider

La Commission doit tenter de déterminer jusqu'à quel maximum les prestations combinées peuvent atteindre avant "d'influencer défavorablement le stimulant de l'homme à se chercher un autre emploi", a dit le porte-parole.

Elle doit également tenir compte des ouvriers qui ne tombent pas sous ces programmes de compensation et des ouvriers qui sont blessés dans des accidents industriels — alors que la compensation est limitée à 75 pour cent du salaire régulier.

Depuis leur mise en vigueur, les plans de compensation ont tendance à devenir de plus en plus généraux, dit le porte-parole. "Il nous faut décider dans quelle proportion ils deviennent de la compensation".

C'est Me Pierre Vadboncoeur, conseiller technique de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui a annoncé la nouvelle au Devoir.

Il a déclaré que la semaine dernière, M. Raymond Gagnon, représentant de la CTCC, à Baie Comeau, avait été arrêté pour avoir fait distribuer des circulaires portant sa signature et accusant le syndicat international d'avoir contrefait des signatures de démissions.

M. Raymond Gagnon a été relâché sous cautionnement et son enquête préliminaire sur l'accusation de libelle diffamatoire a été fixée au 26 janvier prochain.

"Parce que cette cause est 'sub judice', a dit Me Vadboncoeur, je ne puis la commenter. Mais hier, dit-il, nous avons distribué de nouvelles lettres circulaires accusant de nouveau le local 275 du syndicat international des travailleurs du métal en feuillet d'avoir contrefait d'autres signatures.

"Nous avons en main, a dit Me Vadboncoeur, des déclarations assermentées, datées du 18 et du 19 janvier, établissant que certaines démissions enregistrées par le syndicat international et adressées au syndicat de la CTCC, les 14 et 16 janvier, n'ont pas été signées par les personnes dont les noms apparaissent au bas du document.

"Le local 275, a continué Me Vadboncoeur, nous a donc fait parvenir des faux et nous n'hésitons pas à le proclamer."

Pour comprendre la situation, il faut savoir qu'un certain nombre d'organisations syndicales ou deux syndicats sont aux prises, un syndicat doit faire démissionner les membres du syndicat adverse avant d'obtenir leur adhésion.

Quand les inspecteurs de la Commission des relations ouvrières vont s'enquérir de la majorité syndicale, ils font le calcul des démissions et des adhésions afin de départager les membres de l'un et de l'autre syndicat. Or, les deux syndicats ont reçu l'adhésion des mêmes membres. Pour tirer la situation au clair, la Commission des relations ouvrières est souvent obligée de décréter un vote secret parmi les travailleurs intéressés afin de connaître le syndicat de leur choix.

Il nous a été impossible de rejoindre le représentant du local 275 à Montréal, M. Laurent LeMoine. Cependant le représentant du local 116 du même syndicat, M. J.-P. Menard, a déclaré que la CTCC semble oublier l'intérêt général des travailleurs dans toute cette affaire. Il serait préférable d'organiser les travailleurs qui ne sont pas encore syndiqués au lieu de faire la guerre aux organisations syndicales "bona fide" déjà implantées. Il y a lieu de se demander, a-t-il dit, si la CTCC veut réellement organiser les travailleurs qui ne le sont pas ou préfère s'emparer des syndicats déjà existants pour percevoir des cotisations.

Interrogé sur l'accusation concernant les signatures contrefaites, il a déclaré que l'agent de la CTCC, Raymond Gagnon, est sous une accusation de libelle à ce sujet et que cela ne doit nécessiter aucun commentaire.

Il a par ailleurs ajouté qu'un travailleur qui a signé une carte d'adhésion à un syndicat et qui s'aperçoit de son erreur, a toujours la liberté de revenir sur sa décision en démissionnant de ce syndicat.

C'est, semble-t-il, ce que font de nombreux travailleurs de Baie Comeau qui abandonnent le syndicat de la CTCC.

Parlant du différentiel des salaires qui sont payés à Baie Comeau, par la Canadian British Aluminum Co. et ceux payés par l'Aluminium Co. à Arvida, M. Menard a admis que les salaires payés à Arvida sont plus élevés que ceux que verse l'entreprise de Baie Comeau.

"Il faut tenir compte de plusieurs facteurs pour expliquer ces différences, a-t-il dit. Tout d'abord l'Aluminium Co., d'Arvida est une vieille entreprise, solidement établie dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean tandis que la Canadian British Aluminum de Baie Comeau est une entreprise naissante en pleine voie de développement.

Le Syndicat de l'aluminium de la CTCC à Arvida est un syndicat qui existe depuis plusieurs années, qui a dû faire de nombreuses luttes et même des grèves coûteuses pour arriver à la signature de sa dernière convention.

Par contre, dit-il, le local 275 des travailleurs du métal en feuillet n'a signé qu'une convention et en est à son premier renouvellement.

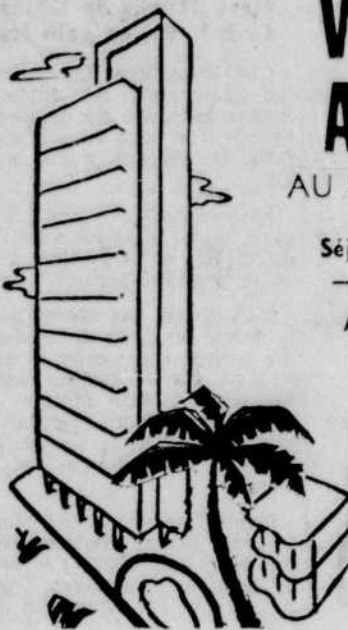
Par ailleurs, dit-il, les ouvriers de Baie Comeau, parce qu'ils travaillent pendant des semaines de travail plus longues, touchent à la fin de la semaine un revenu aussi élevé que les ouvriers d'Arvida. Il a tenu à ajouter qu'à Arvida des centaines de travailleurs ont été mis à pied pendant de nombreux mois tandis que ceux de Baie Comeau connaissent la stabilité d'emploi. Ce sont des avantages qu'il ne faut pas minimiser, a-t-il conclu.

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Samedi 5 h. 30

VENTE semestrielle de MEUBLES

C'EST LE MOMENT PROPICE DE RENOUVELER VOTRE INTERIEUR

Participez à notre concours de janvier



VOYAGE A HAITI

AU PAYS DU SOLEIL

Séjour d'une semaine — 2 personnes — Au luxueux hôtel CASTELHAITI

Transport: Eastern Airlines

Informez-vous des conditions auprès de notre personnel

Chez dupuis Frères

MIROIRS CRISTAL 14" x 28"

Ord. 4.98 SPECIAL VENTE SEMESTRIELLE DUPUIS

3.39

Forme rectangulaire. Cristal de belle qualité. Bords ondulés. Installation facile. Un miroir ajoute au décor de vos pièces et les fait paraître plus grandes.

VI. 2-5151 — local 300

DUPUIS — QUATRIEME RAYON 810



Modèle nouveau 1960 MOBILIERS DE CHAMBRE 7 PIÈCES

Comprenant:

- Bureau double • Commode
- Lit bibliothèque • Matelas
- Sommier • 2 oreillers

GRANDE AUBAINE VENTE SEMESTRIELLE DUPUIS

Les 7 pièces, ord. \$259. ECONOMISEZ \$70.00

189.

Fabrication bois franc choisi, fini NOYER MODERNE. Pieds arqués avec embouts cuivre. Miroir biseauté de qualité supérieure. Confortable matelas Capri, tout à ressorts d'acier, épaisse couche Sial et feutre, rebords préfabriqués, recouvert coulis solide. Sommier à lames bien tendues. 2 oreillers de plumes broyées et stérilisées.

Livraison immédiate ou ultérieure

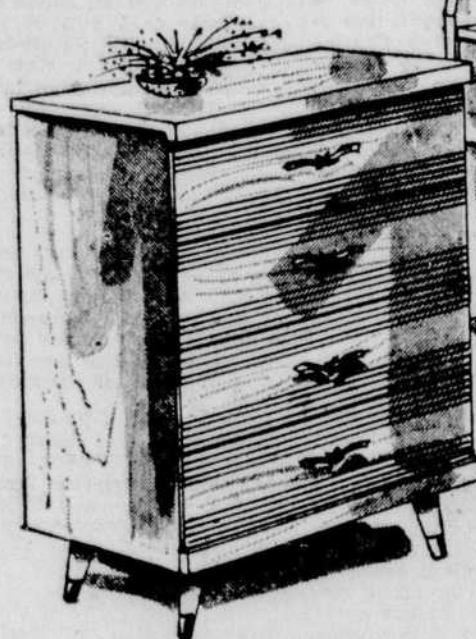
TABLE DE CHEVET si désiré \$25, chacune

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710



SÉRIE DE MEUBLES NON PEINTS

Style moderne!



- Merisier de choix
- Poignées cuivrées

COMMUNES 4 tiroirs, hauteur 40", surface 27 x 17" 24.60
TETE-BIBLIOTHEQUE 3 cases: 39" — 48" — 54" 14.60
TABLE DE CHEVET, 1 tiroir et 1 tablette au bas, 28", surface 16 x 17" 13.60

BUREAU 6 TIROIRS hauteur 33", surface 48 x 17" 34.60
MIROIRS 36 x 28" 11.60
BUREAU SIMPLE, 3 tiroirs, miroir compris, hauteur 33", surface 32 x 17" — miroir 26 x 18" 29.60

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 713

aucun versement comptant

sur achats budgétaires de 15.00 ou plus seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

Bas prix très spécial! BROADLOOM "AXMINSTER" DE LAINE

Poils de laine

Fabrication par un des meilleurs manufacturiers du Canada LARGEUR 9 ET 12 PIEDS

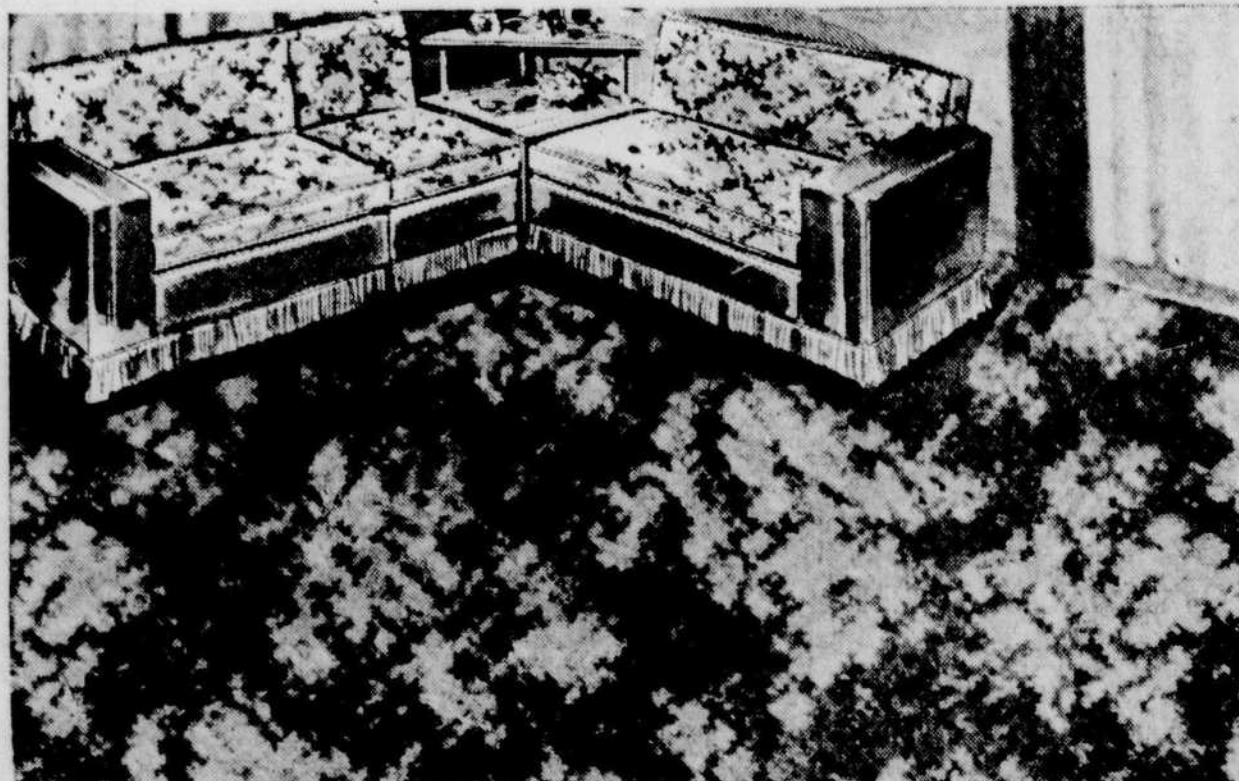
Ord. 9.95, la verge carrée

6.95

- Nuances: • Gris • Beige • Turquoise • Champignon

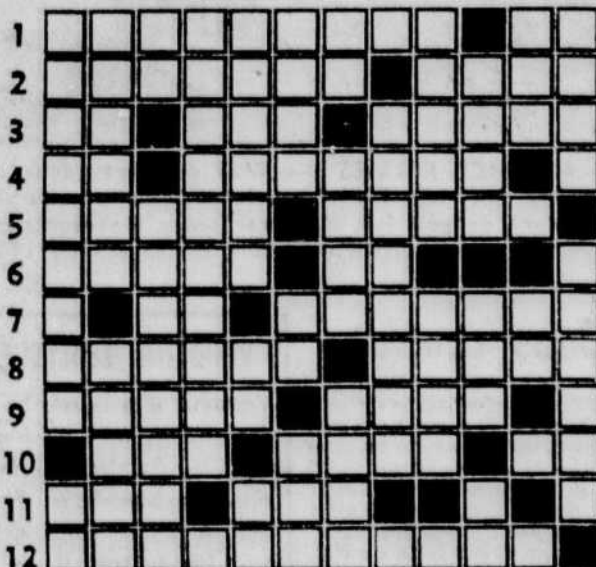
- 3 dessins
- (2) EFFET TWEED • Gris et corail • Beige et corail
- (2) MOTIFS MODERNES • Turquoise et or • Champignon et brun
- (1) FEUILLAGE • Brun et beige

DUPUIS — SIXIEME — RAYON 721



Les mots croisés du "Devoir"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1—Promenade à cheval, de personnes — Demi-père pour enfants
- 2—Métamorphose — Membre
- 3—Pronom — Dépôt du vin — Difficile
- 4—Dans — Elimination de germes infectieux
- 5—Possessif — Suffisamment
- 6—Individu violent — Article
- 7—Négation — Il n'y a personne derrière lui
- 8—Après — Agglomération
- 9—Coiffure — Mauvais penchant
- 10—Artère — Poisson du St-Laurent — Métal
- 11—Enlève — Sans valeur
- 12—Absorption et rejet d'air

VERTICALEMENT

- 1—Fromage normand — Conjonction
- 2—Nul ne connaît le sien avec certitude — Grosse artère
- 3—Convient — Gardiens de harems
- 4—Océan
- 5—Atteinte à la liberté du chien — Fin de participe
- 6—Négation
- 7—Imagine — Petit cube — Ferme

- 7—Champion — Qui manque de couleur — Déraba
- 8—Mettre sous sa domination totale
- 9—Amoureux — Sur la Côte d'Azur
- 10—Parfois géniale — Entourée d'eau — Note
- 11—Pas beaucoup — Article inversé
- 12—Base navale anglaise en Orient — Ecclesiastique

Solution d'hier

Horizontalement:

INDIFFERENTE, NEUTRALISER, CUREE — PEU, AVERTE, TISSE, NE — BEURRE, ETAIE — AU, EMOI — SS — NERF, SALVE — IF, CREE — ARRETER, ES — TUA — ANE, AO — POINTU, TERMINER

Verticalement:

INCANDESCENT, NEUVE — MARS, DURE — EOLE, ITERATIVE — AM, FRET — TOI, FA — IBIS — AU, ELYSEES — RAPE, RI — SU — OR, ESPERANCE, NEE — RUE — TANT, TRUIE — RIENT, AFFREUX



STATIONNEMENT DUPUIS Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président — 865 EST, RUE STE-CATHERINE